



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous


Marne
LE DÉPARTEMENT



Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE)

**de la Communauté de Communes Vitry,
Champagne et Der**

pour un

Nouveau Système Ecologique Durable

ENTRE

La Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER,

Représentée par Monsieur Jean-Pierre BOUQUET, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 10 Décembre 2021 ;

ET

L'Etat,

Représenté par Monsieur Pierre N'GAHANE, Préfet de la Marne,

La Région GRAND EST,

Représentée par Monsieur Jean ROTTNER, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération de la Commission Permanente en date du 19 Novembre 2021 ;

Le Département de la MARNE,

Représenté par Monsieur Christian BRUYEN, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 10 Décembre 2021 ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

1. Contexte et objectifs du PTRTE pour l'Etat et la Région

- Une démarche d'accompagnement territorial et de **simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est**. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national
 - la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
 - l'accord de relance Etat-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région
- Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'**accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires**, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
 - Un objectif inédit de **convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire** :
 - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'Etat (et ses opérateurs) ;
 - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.
 - Un support pour la **déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées** entre l'Etat et la Région :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE** (avec bilan écologique)
- **COHÉSION territoriale et coopérations** (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :

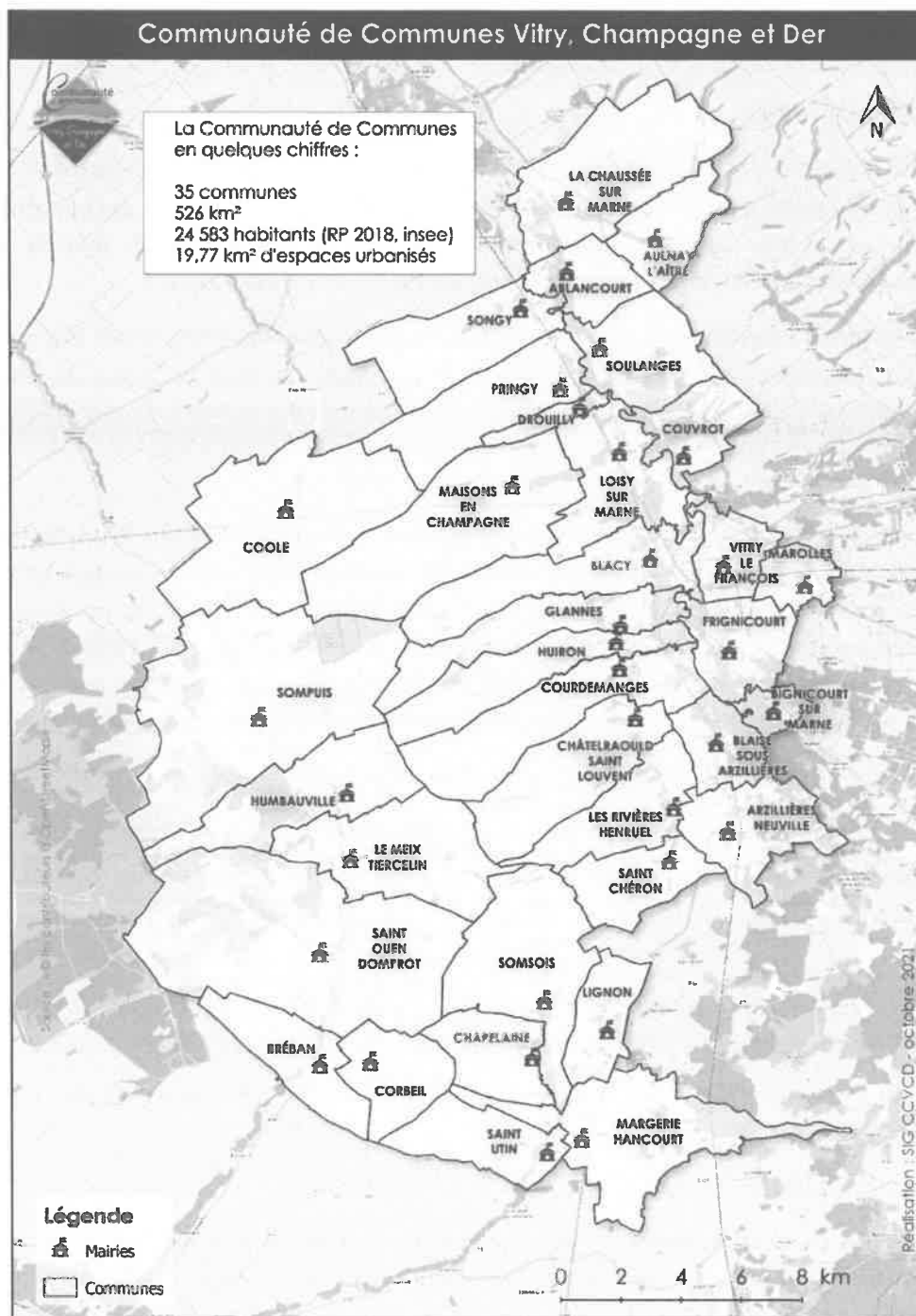
- le déploiement des usages du **numérique**
- les **synergies inter-territoires** et interrégionales
- les **dynamiques transfrontalières**

- **Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales**
 - Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
 - Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
 - Au niveau infrarégional : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Contrat de Transition Ecologique, Opération de Revitalisation du Territoire « Action Cœur de Ville », Contrat de Ville, Contrat Local de Santé, Projet Educatif Territorial, Contrat Enfance Jeunesse, Convention Territoriale Globale

2. Portée et contenu du PTRTE pour la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der

2.1. Périmètre géographique de contractualisation

Arrêté par courrier conjoint du Préfet de la Marne et du Président du Conseil Régional du 8 avril 2021, le périmètre du pacte couvre le territoire de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der (CCVCD).



2.2. Diagnostic

La CCVCD mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse d'attractivité de son territoire, alliant développement, solidarité et haute ambition environnementale.

Partant des caractéristiques de son territoire, la CCVCD est engagée dans plusieurs dispositifs et programmes ayant vocation, dans leur ensemble, à répondre aux enjeux des transitions écologique, économique et démographique.

❖ Portrait de territoire

➤ Démographie

La COMMUNAUTE DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER (CCVCD) compte 24 583 habitants (INSEE RP2018) et se compose de 35 communes dont la ville de VITRY-LE-FRANCOIS, qui concentre la moitié de la population et assume une fonction de centralité urbaine non seulement pour la Communauté de Communes mais également pour l'ensemble du bassin de vie du Pays Vitryat.

La CCVCD connaît un phénomène de transition démographique avec une part de 31% d'habitants âgés de plus de 60 ans (INSEE RP2018). Le poids des personnes âgées de plus de 75 ans (11,1% en 2018) devrait même doubler d'ici 2042 (*étude pré-opérationnelle OPAH*), ce qui nécessitera une adaptation du cadre de vie, notamment au travers d'un parc de logements accessibles et un accès renforcé aux équipements et services du quotidien.

En ce sens, les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat sur le territoire ont vocation à encourager l'adaptation du domicile pour permettre le maintien des personnes âgées dans leur logement. Différentes associations sur le territoire proposent un panel de services (portage de repas, aide à domicile...) permettant de concourir au maintien à domicile des personnes âgées. Ceci s'allie à un dispositif de lutte contre l'isolement mis en œuvre dans le cadre du Contrat Local de Santé qui a permis la mise en place d'animations à destination des personnes âgées ainsi que d'activités intergénérationnelles concourant au renforcement du lien social pour les séniors.

Enjeux :

- Conforter la population et encourager l'implantation des ménages en renforçant le caractère attractif, accessible et solidaire du territoire
- Offrir un cadre de vie répondant aux besoins de tous à chaque étape de l'existence, adapté notamment à l'accroissement du nombre de personnes âgées

➤ Economie / emploi

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées au sein de la CCVCD sont les retraités et les ouvriers. En effet, les emplois dans le secteur de l'industrie au sein de la Communauté de Communes sont supérieurs à la moyenne nationale. En corrélation, la CCVCD connaît un taux de création d'emplois dans ce secteur supérieur au territoire national, tout comme dans le secteur de la construction (INSEE REE).

L'activité industrielle locale très développée constitue un enjeu particulier en matière d'économies d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. En effet, ces émissions, supérieures aux moyennes régionale et nationale par habitant, s'expliquent par l'importance des émissions liées à l'activité industrielle

(78%). En outre, la zone industrielle Vitry-Marolles est la première zone industrielle de la Marne et présente un gros potentiel de récupération de chaleur.

Le dispositif **Territoires d'Industrie** a notamment vocation à encourager l'implantation de structures d'activité économique sur le territoire, accompagner la mutation des emplois existants et notamment la transformation du secteur industriel vers l'industrie du futur et soutenir les actions de transition écologique des entreprises.

La transition écologique liée à l'activité économique constitue également une dimension importante du **Contrat de Transition Ecologique**. Pour ce faire, une démarche d'économie circulaire, et plus particulièrement d'écologie industrielle et territoriale, est engagée sur le territoire. Le développement des zones d'activités économiques est envisagé sous l'angle d'un aménagement durable, avec notamment une restructuration des friches industrielles. Ceci se matérialise particulièrement au travers du projet de requalification de la friche Sarreguemines, pour lequel un partenariat avec l'Etablissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE) est mis en œuvre.

Les entreprises sont également encouragées à engager une stratégie de responsabilité sociétale en améliorant leur efficacité énergétique, en multipliant les synergies inter-entreprises avec mutualisations et en recherchant des modes alternatifs de transports de marchandises. Dans ce cadre notamment, la CCVCD est désormais gestionnaire de l'installation terminale embranchée sur la ZI Vitry-Marolles et œuvre à développer les raccordements d'entreprises sur cet embranchement.

Outre le secteur industriel, la constitution de filières locales, en termes alimentaire, d'énergie et de matériaux, constitue un levier important de développement en ce qu'elle permet un réinvestissement local de la richesse et la création d'emplois non délocalisables. Dans ce cadre, la CCVCD est notamment co-porteuse avec le Syndicat Mixte ADEVA du Pays Vitryat d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** au cœur duquel figure entre autres la dynamique d'approvisionnement de la cuisine centrale mise en service depuis 2019. L'une des premières réalisations liée au PAT tient en l'ouverture d'un magasin fermier au sein de la commune de Frignicourt, permettant la vente directe de produits locaux.

En outre, la CCVCD met en œuvre une **politique de développement économique fondée sur l'insertion professionnelle durable des publics**, axée sur une formation aux métiers d'avenir tenant compte des particularités du tissu économique de son territoire, en réponse au taux de chômage connu sur son territoire comme au niveau national. Ainsi, elle encourage l'entrepreneuriat au sein des quartiers prioritaires au travers du dispositif « La Fabrique à entreprendre » et met en œuvre dans le cadre du **contrat de ville**, des projets liés à l'identification et au captage des publics dits « invisibles » pour leur permettre un retour adapté vers les structures de droit commun et les accompagner sur les postures qui favorisent l'employabilité. Ces dispositifs, pour leur réussite, sont menés en concordance avec une politique en faveur de l'accès au logement et de développement de la mobilité pour l'insertion professionnelle ainsi que la mobilisation des entreprises pour le développement d'offres de stages de formation sur le bassin d'emploi au travers du dispositif PAQTE.

Enjeux :

- Favoriser les modes de production durables au travers d'une démarche d'économie circulaire et d'écologie industrielle et territoriale
- Développer les filières d'avenir et contribuer à l'insertion professionnelle
- Encourager l'entrepreneuriat et contribuer à l'ancrage des activités et de l'emploi sur le territoire

➤ Education / formation

La CCVCD est compétente en matière d'organisation des activités péri et extrascolaires. Dans ce cadre, elle est signataire d'un **Projet Educatif Territorial** ayant vocation à développer des activités de loisirs éducatifs pour tous. Celles-ci s'inscrivent dans une continuité d'apprentissage et une complémentarité avec le temps scolaire. Elles portent particulièrement sur des animations concourant à l'émergence de citoyens sensibilisés à la question écologique et conscients des enjeux liés à la préservation de l'environnement.

Afin de favoriser la réussite de chaque enfant quel que soit l'environnement dans lequel il évolue, les dispositifs tels que le Dispositif de Réussite Educative ou les Contrat Locaux d'Accompagnement à la Scolarité sont mis en œuvre pour offrir un accompagnement renforcé encourageant ainsi la réussite de chaque élève.

De manière plus particulière, le contrat de ville prévoit le déploiement d'une équipe de Prévention Spécialisée multisite (sur trois quartiers) qui s'adresse prioritairement aux jeunes dont les conditions et modes de vie peuvent conduire à des difficultés d'insertion sociale. Ce dispositif permet notamment, au travers de la présence d'éducateurs au sein de locaux de proximité, de proposer un accompagnement individualisé des jeunes dans des domaines variés. Un programme de guidance familiale est également mis en œuvre afin de soutenir les parents et développer ainsi une meilleure qualité de la fonction parentale, contribuant à favoriser la réussite scolaire de chaque jeune.

Dans le domaine de la formation supérieure, si la part de diplômés est inférieure au niveau national, celle des jeunes de 15-24 ans sans emploi ni formation a cependant fortement diminué entre 2013 et 2018. **Ceci démontre les premiers effets de la politique volontariste menée depuis plusieurs années en matière d'appui et d'accompagnement à l'éducation et la parentalité, notamment dans la mise en œuvre du contrat de ville de Vitry-le-François.**

L'offre de formation dans l'enseignement supérieur proposée sur le territoire est exclusivement composée de sections de techniciens supérieurs (STS). Comme évoqué préalablement, l'insertion professionnelle durable des jeunes est notamment l'un des enjeux forts portés par la Communauté de Communes. Ceci trouve particulièrement écho au travers du programme **Campus Connecté**, mis en œuvre depuis Septembre 2021, qui a pour objet d'offrir un environnement propice à la poursuite d'études en permettant aux jeunes de suivre des études supérieures en étant accompagnés par un coordonnateur dédié, au sein de l'espace « le QG ». Ouvert en Octobre 2020, ce tiers-lieu professionnel et collaboratif du Pays vitryat, permet aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile et dans le même confort, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés qu'en entreprise. Il favorise les rencontres, la collaboration et la création tout en offrant la flexibilité nécessaire à une nouvelle approche du travail.

La CCVCD a été retenue dans le cadre de l'AMI Ecole de Production de l'Etat pour une étude de faisabilité liée à l'implantation d'une école à Vitry qui formerait dans le secteur de l'industrie des jeunes de 15 à 18 ans, sous statut scolaire, pour lesquels le système éducatif classique se révèle inadapté.

Enjeux :

- Poursuivre l'accompagnement à l'éducation et la parentalité pour favoriser la réussite scolaire
- Développer la conscience écologique des plus jeunes
- Développer l'offre de formation orientée vers des filières durables

➤ Habitat / Urbanisme

En matière d'urbanisme, le territoire de la CCVCD est intégré au périmètre du SCoT du Pays Vitryat, qui devra être élaboré en compatibilité avec les objectifs fixés en matière d'artificialisation des sols au sein du SRADDET, de compétence régionale.

Une fois le **SCOT** adopté, l'ensemble des documents d'urbanisme devront être mis en compatibilité avec celui-ci. A ce jour, la CCVCD compte 12 communes dotées d'un plan local d'urbanisme, 12 communes dotées d'une carte communale et 11 autres soumises au régime du règlement national d'urbanisme.

Outre le SCOT, ces documents devront également être compatibles avec le PCAET en cours d'approbation.

L'aménagement du cadre de vie est conduit dans cette perspective, avec une maîtrise de l'étalement urbain via la requalification de friches urbaines et la remise sur le marché de locaux vacants. Au titre du programme Action Cœur de Ville notamment, la ville de VITRY-LE-FRANCOIS adopte une conception résiliente de ses espaces publics afin d'atténuer l'impact du changement climatique au travers de la réintroduction de la nature en ville, de la gestion des eaux pluviales par infiltration in situ et du développement d'espaces partagés favorisant les mobilités actives.

Pour ce qui est du logement, les communes de la CCVCD hors VITRY-LE-FRANCOIS comptent majoritairement des résidences principales habitées par des propriétaires occupants, au contraire de la ville de VITRY-LE-FRANCOIS, qui comprend davantage de résidences principales, occupées par des locataires de logements sociaux.

La ville centre compte en effet deux quartiers prioritaires de la politique de la ville, « Rome-Saint-Charles » et « Le Hamois ». Ce dernier est inclus dans le dispositif du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain**, avec un projet d'éco-cité jardin, répondant à la fois à des objectifs de préservation de la biodiversité, de mixité sociale et d'insertion du quartier dans la ville. La Communauté de Communes est ainsi dotée de logements locatifs sociaux de manière quantitativement suffisante. Néanmoins, leur répartition géographique doit être améliorée, pour ne plus concentrer dans ces quartiers une majorité de logements sociaux. C'est la stratégie poursuivie à la fois par la Conférence Intercommunale du Logement mise en place et par la conception du projet de renouvellement urbain et du programme « Action cœur de ville ».

Sur l'ensemble du territoire de la CCVCD, 58,2% des constructions datent d'avant 1974 et sont donc potentiellement énergivores. En 2015, le taux de vacance y est estimé à 21% du parc de logements, et concerne principalement des logements collectifs. Le phénomène de vacance des logements trouve notamment sa cause dans l'inconfort thermique et acoustique qu'ils peuvent présenter ainsi que dans certains cas dans des défauts d'accessibilité. En ce sens, de nombreuses démolitions de logements ont été réalisées dans le cadre du projet de renouvellement urbain pour aboutir à une production de logements neufs et qualitatifs en termes de confort.

La rénovation des logements du parc privé est également promue depuis plusieurs années sur le territoire de la CCVCD. En ce sens, une plate-forme territoriale de rénovation énergétique « GAIAH » propose un service de conseil et d'accompagnement aux propriétaires pour les aider dans leurs projets de rénovation. De même, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a permis aux publics les plus précaires de bénéficier de financements pour pouvoir réhabiliter leurs logements, tant en termes de lutte contre l'habitat indigne et dégradé, de rénovation énergétique que de maintien à domicile et de résorption de la vacance. Aujourd'hui, deux nouvelles OPAH vont être mises en œuvre, dont l'une spécifique « rénovation urbaine », afin de poursuivre la dynamique engagée.

Enjeux :

- Préserver les espaces naturels et agricoles en luttant contre l'artificialisation des sols
- Adopter une conception résiliente de l'aménagement du cadre de vie
- Encourager la rénovation du parc de logements privés
- Planifier une offre de logements adaptée, diversifiée et de qualité

➤ Services à la population

En matière d'accès aux soins, le diagnostic préalable à l'élaboration du **contrat local de santé** élaboré en 2018 a fait ressortir que le territoire compte un nombre important de professionnels de santé de plus de 55 ans, ainsi que l'absence de représentation de nombreux spécialistes, demandant au public d'avoir une mobilité active vers le soin. Dans ce cadre, afin de favoriser l'arrivée de nouveaux médecins, un centre mutualiste de santé a notamment été ouvert au sein du quartier « Le Hamois » et a vu l'installation d'une pédiatre, de deux dentistes, d'une infirmière, d'une sage-femme et d'un médecin nutritionniste, témoignant d'un bon fonctionnement des dispositifs mis en œuvre pour l'attractivité médicale du territoire.

Pour l'accueil du jeune enfant, le territoire de la CCVCD compte un multi-accueil de 110 places à Vitry-le-François, 2 micro-crèches de 10 places chacune situées à Courdemanges et La Chaussée-sur-Marne ainsi que 105 assistantes maternelles agréées. Un relais petite enfance est implanté à Vitry-le-François. La Convention Territoriale Globale conclue avec la CAF prévoit notamment de consolider et diversifiée l'offre d'accueil. Le territoire propose également une offre de loisirs en faveur de la jeunesse avec des accueils de loisirs extra-scolaires mis en place au sein de 9 communes.

L'éveil culturel et les pratiques sportives constituent des vecteurs de lien social que le territoire cherche à renforcer par une offre d'équipements de qualité, avec notamment la construction du centre aquatique et la réhabilitation de la salle de spectacles Simone Signoret. Cette offre est associée à l'implantation et la programmation de manifestations culturelles et sportives variées. Ainsi par exemple, VITRY-LE-FRANCOIS a été la première ville de la Région à proposer un dispositif de Micro-Folie, grâce auquel chacun peut découvrir les plus grands musées, écouter de prestigieux orchestres classiques ou visiter les plus beaux châteaux d'Europe, et ainsi apprécier, depuis les locaux de la médiathèque François Mitterrand, les différents chefs d'œuvre qui composent le patrimoine culturel mondial.

La CCVCD compte de nombreuses communes situées à distance de la centralité urbaine. L'attractivité du territoire dans son ensemble nécessite de garantir aux habitants les moyens d'accéder aux produits et services essentiels. Le contrat de ruralité mené sur le Pays Vitryat au cours de la période 2017-2020 a notamment permis la création d'un point multiservices à Sompuis, développant ainsi une offre de proximité pour les habitants de la commune, située à 20 kms de la ville la plus proche. Cette définition du maillage territorial en services et commerces de proximité nécessite d'être étudiée dans une logique de développement harmonieux du territoire au travers du prisme de la lutte contre l'artificialisation des sols et de l'équilibre urbain-rural.

Avec la prise de compétence mobilité en 2021, la CCVCD dispose d'un levier afin de définir une politique favorisant l'accès du plus grand nombre aux centres d'emplois, d'équipements et de services, tout en prenant en compte les impératifs liés à la préservation de l'environnement avec une réduction des besoins en déplacements, le développement de l'alter-mobilité et l'encouragement du recours aux mobilités décarbonées.

Le déploiement du Très Haut Débit piloté par la Région Grand Est a vocation à permettre à court terme à chaque habitant de pouvoir bénéficier d'un accès internet avec débit suffisant, offrant ainsi à chacun la palette de potentialités que constitue le numérique. La maîtrise de l'environnement numérique constitue un enjeu majeur des années à venir en ce qu'il permet à la fois une évolution notamment des politiques éducatives et un rapprochement des services à la population. En ce sens, afin notamment de permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'un appui pour la réalisation de ses démarches en ligne, un conseiller numérique France Services assure des permanences au sein de la commune de VITRY-LE-FRANCOIS.

Enfin, outre les services offerts à ses habitants, la CCVCD développe une offre de services à destination des touristes. En effet, **la CCVCD présente sur son territoire de nombreux attraits culturels et patrimoniaux dont la valorisation constitue un facteur d'attractivité.** La stratégie actuelle déployée au titre du programme LEADER sur le Pays Vitryat est notamment fondée sur le développement de l'identité locale et touristique du territoire, témoignage du potentiel présenté en son sein.

Pour rappel, Vitry-le-François a été fondée en 1545 par la volonté de François 1^{er} selon un plan conçu en damier. Depuis, de nombreux édifices inscrits ou classés aux monuments historiques y ont été édifiés. Le territoire de la CCVCD constitue également un lieu de mémoire de la Grande Guerre, au travers notamment des événements de la bataille du Mont Morêt. La CCVCD présente de plus de nombreuses aménités paysagères, notamment liées à ses zones naturelles et remarquables. Son patrimoine viticole ainsi que fluvial, associé à l'orientation de la CCVCD vers le Lac du Der en font un territoire propice au développement de l'éco-tourisme, qui s'inscrit dans les orientations du territoire en faveur des mobilités douces.

Enjeux :

- Favoriser l'accessibilité des services et des soins pour l'ensemble de la population
- Encourager l'éveil culturel et les pratiques sportives
- Diversifier et développer les services à destination de l'enfance et de la jeunesse
- Favoriser la cohésion sociale et territoriale au travers des politiques de mobilité et de médiation numérique
- Développer l'appropriation d'une identité territoriale concourant au rayonnement du territoire par la valorisation de ses atouts culturels et patrimoniaux

➤ Environnement

Précurseur en matière de développement durable, la CCVCD déploie depuis de nombreuses années une politique de transition énergétique ambitieuse. Elle a ainsi été sélectionnée en tant que territoire pilote pour l'application d'un Système Énergétique Décentralisé (SED) ayant abouti à sa labellisation en tant que Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

La CCVCD et la Ville de Vitry-le-François se sont également vues accorder le label CAP Cit'Ergie en Juin 2018, pour la mise en œuvre de leur politique générale en matière d'énergie et de climat, jugée prometteuse.

Fort de son expérience en la matière, la CCVCD a ainsi été le premier territoire de la Marne à signer le 22 Janvier 2020, un contrat de transition écologique d'une durée de 4 ans.

A travers son action, la CCVCD a la volonté de s'inscrire en tant qu'acteur exemplaire, démonstrateur d'un modèle transposable. Elle cherche dans ce cadre à réduire sa consommation énergétique par l'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments dans le cadre d'une démarche Intracting.

La CCVCD œuvre pour la préservation de la biodiversité et le renforcement des écosystèmes. Dans ce cadre, elle a engagé une démarche de gestion différenciée des espaces verts, consistant à définir des intensités et natures de soins différentes des espaces selon leurs caractéristiques, inscrivant ainsi leur entretien dans une démarche écologique.

Compétente en matière d'eau potable, la CCVCD définit sa politique en la matière dans une optique de préservation de la ressource. Elle travaille pour ce faire à la protection des aires d'alimentation de captage et s'est engagée dans la définition d'un schéma directeur de l'eau pour permettre à court terme la signature d'un contrat eau-climat sur le territoire.

Agissant également en matière de gestion des déchets, la CCVCD étudie actuellement la mise en œuvre de la tarification incitative et mène un diagnostic du fonctionnement global de son service collecte et valorisation des déchets afin d'encourager la réduction des déchets, d'optimiser leur gestion et favoriser le recyclage et le réemploi.

La CCVCD encourage également sur son territoire la production et le recours aux énergies renouvelables et de récupération. En ce sens, une chaufferie biomasse, propriété de la SEM VITRY ENERGIES, est implantée à VITRY-LE-FRANCOIS. Elle permet de travailler à optimiser et étendre le réseau de chaleur et, par son raccordement, de développer le recours à une énergie zéro carbone aux coûts maîtrisés dans l'intérêt des usagers.

Enjeux :

- Améliorer la performance énergétique
- Préserver les ressources et milieux naturels, la biodiversité et renforcer les écosystèmes
- Développer les énergies renouvelables et de récupération

2.3. Convergence progressive des contractualisations préexistantes

Contrats de référence coordonnés dans le PTRTE

Intitulé du contrat coordonné dans le PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Echelle du contrat
Territoires d'Industrie	Novembre 2019	CCVCD/Saint-Dizier/Bar-le-Duc/Bassin de Joinville
Contrat de Transition Ecologique	Janvier 2020	CCVCD
Action Cœur de Ville	Contrat : Novembre 2018 Avenant 1 : Mars 2021	Vitry-le-François
Contrat de ville	Avenant de prorogation : Octobre 2020	Vitry-le-François
Contrat Local de Santé	Avenant de prorogation : Octobre 2020	Vitry-le-François
Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine	En cours de signature	Le Hamois
OPAH	En cours de signature	CCVCD hors périmètre ORT
OPAH-Rénovation Urbaine	En cours de signature	Périmètre ORT ACV

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays vitryat a reçu sa labellisation de niveau 1 en mars 2021. Ses enjeux et actions sont en relation avec les enjeux du PTRTE. Il est accompagné dans le cadre du Plan de Relance et figure parmi les projets inscrits au PTRTE.

Le PTRTE ne se substitue pas aux contrats qui y sont coordonnés mais a vocation à assurer leur articulation. Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du PTRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. Les signataires s'entendent pour effectuer un recensement des cofinancements de politiques publiques et d'investissements publics au sein du territoire afin d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

Le présent PTRTE a vocation à coordonner les projets prioritaires et structurants s'inscrivant dans les orientations stratégiques.

Les projets issus des contrats et dispositifs préexistants dont la réalisation a déjà eu lieu ou est déjà avancée au titre d'une réalisation pluriannuelle, ou qui font l'objet d'une réitération annuelle ne sont pas inscrits dans le PTRTE. Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas reportés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à aboutir à terme à une convergence des dispositifs.

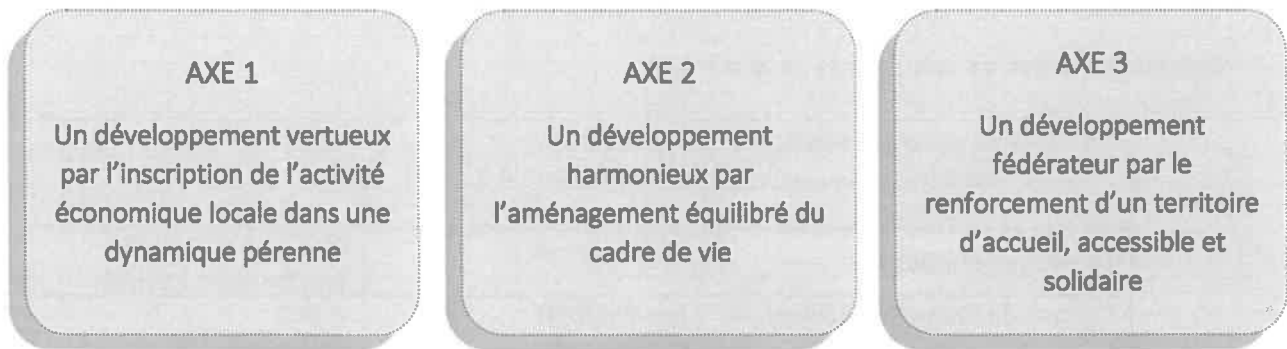
En effet, le Pacte n'est pas un document figé et s'inscrit dans une démarche évolutive. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

2.4. Stratégie de développement du territoire

Partant du diagnostic précédent, et forte des atouts et potentialités de son territoire, la CCVCD a conçu son projet de territoire sur une stratégie de développement durable et solidaire.

Elle se fonde sur la valorisation des forces à la fois urbaines et rurales de son territoire, dans une approche à haute ambition environnementale afin d'être le **démonstrateur d'un nouveau système écologique durable**.

Le présent Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique s'articule autour des axes suivants :



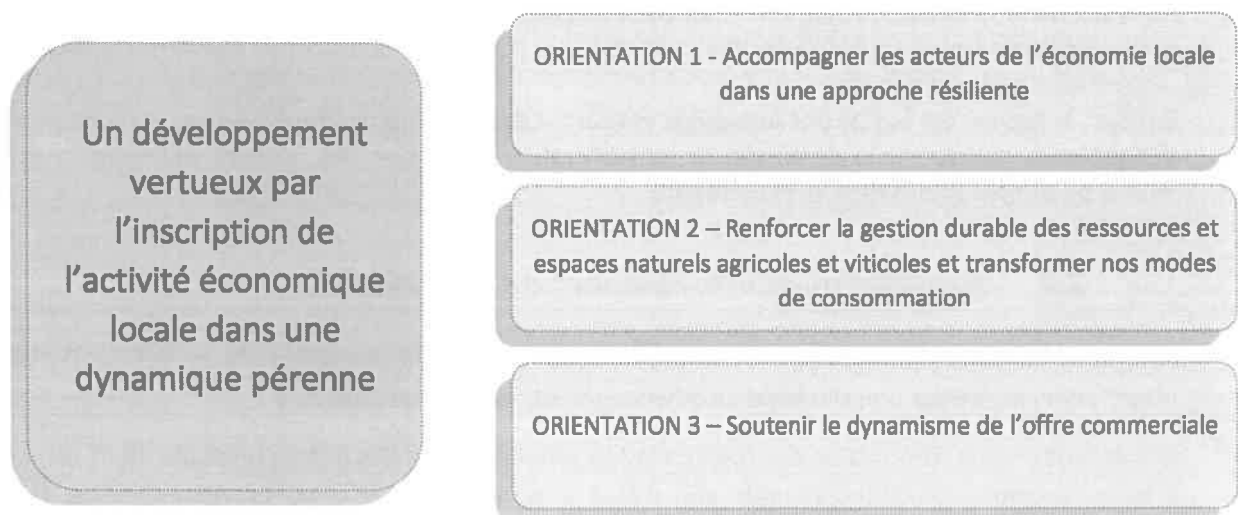
❖ **AXE 1 – Un développement vertueux par l’inscription de l’activité économique locale dans une dynamique pérenne**

L'action de la CCVCD a vocation à favoriser l'ancrage des activités et de l'emploi et à accompagner les acteurs de l'économie locale dans une dynamique pérenne intégrant la nécessité de lier activité économique et préservation de l'environnement.

Dans ce cadre, il s'agit pour la CCVCD de mettre en œuvre des actions en faveur de l'implantation d'activités économiques créatrices d'emploi sur son territoire, de développer un projet d'économie circulaire, de soutenir le dynamisme de l'offre commerciale et de contribuer à l'insertion professionnelle durable.

Cette stratégie de développement vertueux induit l'implication de l'ensemble des acteurs dans une démarche de préservation de ressources, tant au travers de l'action directe de la collectivité, notamment en matière de gestion de la ressource en eau et de déchets, que de celle de l'ensemble des acteurs privés, tant industriels que constructeurs ou agriculteurs.

La CCVCD se veut dans ce cadre à la fois facilitateur de projets vertueux et pérennes d'entreprise et acteur exemplaire démonstrateur d'un modèle transposable.



➤ **Orientation 1. Accompagner les acteurs de l'économie locale dans une approche résiliente**

Il s'agit de favoriser l'ancrage des entreprises et de l'emploi sur le territoire, de proposer une offre de services organisée et adaptée à l'accueil de nouveaux collaborateurs, d'accompagner les industriels dans leur transformation vers l'industrie du futur tout en garantissant le respect et la préservation de l'environnement.

Le plan d'actions de la collectivité a vocation à encourager la constitution de filières locales et les activités d'utilité sociale, à développer un projet d'économie circulaire et d'écologie industrielle territoriale facilitant l'intégration des entreprises dans leur environnement avec une empreinte carbone plus faible et contribuant à offrir aux entreprises une nouvelle image sociétale.

L'orientation des pratiques et de l'activité vers ce système vertueux passe par une démarche de sensibilisation et de mobilisation des acteurs vers une recherche de synergies pour encourager les mutualisations, par le soutien aux actions d'efficacité énergétique et par le déploiement de formations aux métiers durables.

➤ **Orientation 2. Renforcer la gestion durable des ressources et des espaces naturels agricoles et viticoles et transformer nos modes de consommation**

Il s'agit d'encourager les acteurs des secteurs agricole et viticole à s'engager dans des pratiques de transition agroécologique favorables à une gestion durable des ressources et espaces naturels.

La CCVCD a pour objectif de structurer des filières alimentaires locales au travers d'un projet alimentaire territorial s'appuyant sur une logique de circuits de proximité et d'encourager la modification des comportements de consommation en créant ainsi un cercle vertueux, favorable à la préservation des ressources.

La gestion durable des ressources implique également les acteurs publics de manière directe par le déploiement d'actions pour préserver la ressource en eau, indispensable à la santé et à l'activité, et pour contribuer à l'évolution de la fonction déchets, en cherchant à réduire autant que possible leur production et favorisant au maximum le recyclage ou réemploi de la matière.

➤ **Orientation 3. Soutenir le dynamisme de l'offre commerciale**

Il s'agit d'accompagner les acteurs économiques locaux du secteur commercial par la structuration et le renforcement de l'offre existante.

La CCVCD a pour objectif de mettre en valeur le commerce et les productions locales par la promotion des marchés locaux et la mise en place d'une stratégie de marketing territorial avec le déploiement de l'outil numérique en faveur du rayonnement de l'offre commerciale présente sur le territoire.

SYNTHESE AXE 1

La stratégie en matière de développement vertueux du territoire s'articule autour du dispositif suivant :

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Accompagner les acteurs de l'économie locale dans une approche résiliente	Engager une démarche d'économie circulaire et particulièrement d'écologie industrielle territoriale (EIT)
	Développer une politique d'accueil des futurs collaborateurs autour d'une offre de services organisée et adaptée
	Valoriser les sites d'implantation afin d'ancrer les activités et les emplois sur le territoire
	Mettre en place une démarche sociétale et environnementale pour les zones d'activités
	Développer d'autres alternatives pour le transport de marchandises locales
	Soutenir les actions d'efficacité énergétique des PME/PMI
	Accompagner la professionnalisation des jeunes et artisans aux métiers durables
	Continuer à inscrire la CCVCD en acteur exemplaire démonstrateur d'un modèle transposable
Renforcer la gestion durable des ressources et des espaces naturels agricoles et viticoles et transformer nos modes de consommation	Encourager la consommation locale et responsable via le Projet Alimentaire Territorial
	Accompagner les agriculteurs et les viticulteurs vers des pratiques agricoles alternatives et résilientes
	Optimiser la gestion de l'eau et préserver sa qualité
	Réduire la production et optimiser la gestion des déchets
Soutenir le dynamisme de l'offre commerciale	Structurer et renforcer l'offre commerciale existante
	Mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial
	Mettre en valeur les productions locales et promouvoir les marchés locaux

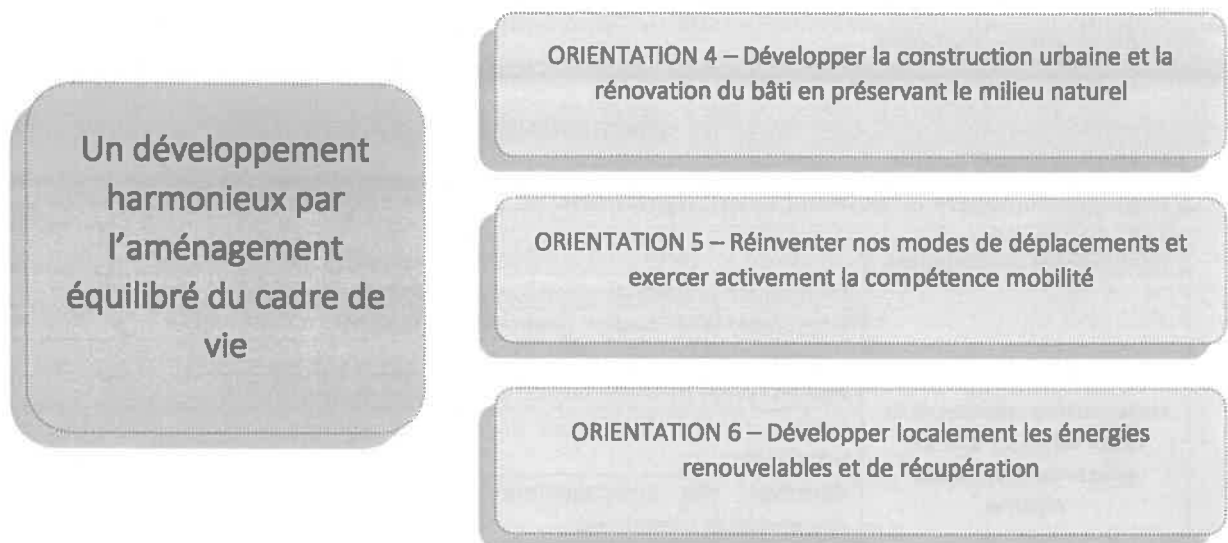
❖ AXE 2 – Un développement harmonieux par l'aménagement équilibré du cadre de vie

Le développement du territoire s'est matérialisé ces dernières années par un étalement urbain prononcé ayant conduit à une consommation d'espaces naturels et agricoles. Le développement de la période à venir se veut plus harmonieux et économe, porteur d'un équilibre urbain-rural.

Pour ce faire, la CCVCD planifie l'aménagement de son cadre de vie dans l'optique de préserver les milieux naturels et les terres agricoles. La dynamique en matière d'aménagement se transforme pour passer d'une logique d'étalement vers celle de renouvellement.

Cette logique s'articule avec la définition d'une politique de mobilité favorisant l'accessibilité des services et équipements à l'ensemble de la population. L'organisation des déplacements est envisagée dans une optique d'optimisation de ceux-ci et de développement de l'alter-mobilité.

L'aménagement équilibré du territoire se traduit également par l'engagement d'une planification énergétique partagée et territorialisée des potentiels de production d'énergies renouvelables sur le territoire afin de contribuer à terme à aboutir à un territoire autonome en énergie.



➤ Orientation 4. Développer la construction urbaine et la rénovation du bâti en préservant le milieu naturel

Il s'agit de mettre en œuvre un urbanisme durable au travers d'une politique d'aménagement préservant les milieux naturels et la biodiversité par la lutte contre l'artificialisation des sols dans une logique de renouvellement et de densification des espaces urbanisés.

Dans ce cadre, il s'agit de résorber les dents creuses et densifier les zones déjà urbanisées notamment par la requalification de friches et la résorption de la vacance, d'encourager la production d'une offre de logements adaptée, diversifiée et de qualité, de promouvoir la rénovation qualitative de l'habitat et de créer des aménagements durables adaptés au changement climatique.

Les milieux et espaces naturels ainsi préservés sont renforcés au travers d'actions pour la protection des écosystèmes, la conservation de la biodiversité et par la mise en valeur des aménités qu'ils constituent.

➤ **Orientation 5. Réinventer nos modes de déplacements et exercer activement la compétence mobilité**

Il s'agit de concevoir une politique d'organisation des déplacements permettant leur optimisation et cherchant à réduire les nécessités d'usage de la voiture individuelle. Ceci passe par la définition d'un maillage territorial d'une offre de services de proximité en cohérence avec le déploiement d'infrastructures et services de mobilité vers les centres économiques et d'activités.

Ainsi, la définition de la politique de mobilité sur le territoire a pour vocation de promouvoir les mobilités actives et décarbonées, tout en valorisant sa dimension de vecteur de lien social et de solidarité.

➤ **Orientation 6. Développer localement les énergies renouvelables et de récupération**

Il s'agit d'accroître l'autonomie énergétique du territoire en conjuguant les efforts engagés en matière de réduction de la consommation d'énergie à une politique de planification énergétique partagée et territorialisée des potentiels de production nécessaire au développement des énergies renouvelables et de récupération. Ceci passe par l'incitation au déploiement équilibré sur le territoire des dispositifs de production d'énergie, notamment solaire, éolienne et hydrogène, ainsi que par le développement du réseau de chaleur urbain biomasse.

SYNTHESE AXE 2

La stratégie en matière de développement harmonieux du territoire s'articule autour du dispositif suivant :

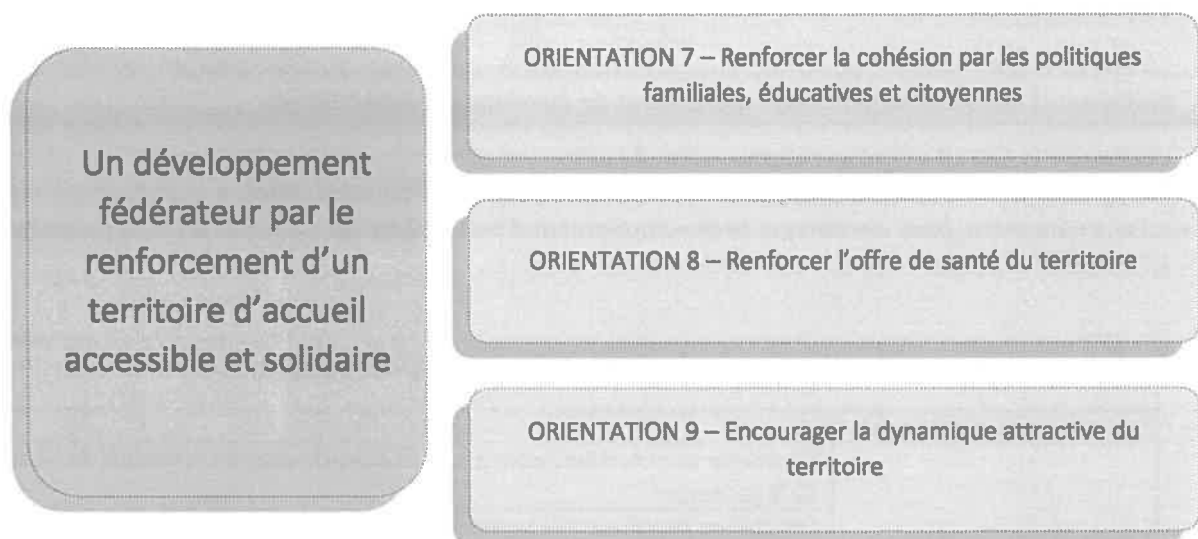
Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Développer la construction urbaine et la rénovation du bâti en préservant le milieu naturel	Promouvoir un habitat diversifié, adapté et de qualité
	Encourager la rénovation qualitative de l'habitat
	Inciter à l'écoconception des bâtiments
	Agir en faveur de la rénovation énergétique du patrimoine
	Lutter contre l'artificialisation des sols et encourager le renouvellement des zones urbanisées
	Concevoir des aménagements résilients en faveur de l'adaptation aux changements climatiques
	Préserver la biodiversité et mettre en valeur les espaces naturels et remarquables, en particulier les zones humides et espaces boisés
Réinventer nos modes de déplacements et exercer activement la compétence mobilité	Réduire les besoins de déplacements et améliorer le maillage territorial de l'offre de proximité
	Développer et promouvoir les mobilités actives
	Encourager la mobilité vecteur de solidarité
	Promouvoir les mobilités moins polluantes
Développer localement les énergies renouvelables et de récupération	Définir une planification énergétique partagée et territorialisée des potentiels de production
	Développer et promouvoir l'usage de la biomasse locale
	Développer le solaire et étudier les opportunités de parcs photovoltaïques
	Poursuivre le développement de l'éolien
	Développer la production et l'usage de l'hydrogène, notamment dans les transports

❖ **AXE 3 – Un développement fédérateur par le renforcement d'un territoire d'accueil, accessible et solidaire**

Afin d'encourager les ménages à s'installer durablement, la CCVCD a vocation à offrir un ensemble de services participant à leur épanouissement sur le territoire.

L'action de la CCVCD a notamment pour objet de mettre en œuvre des politiques familiales, éducatives et citoyennes renforçant la cohésion, développer les pratiques culturelles et sportives, et consolider l'offre de santé, pour encourager chacun à s'établir durablement sur le territoire et conforter le sentiment d'un territoire où il fait bon vivre.

Par la préservation et la mise en valeur des nombreuses aménités qu'elle concentre, notamment en matière patrimoniale et paysagère, la CCVCD a pour ambition de contribuer au bien-vivre de sa population tout en concourant à l'appropriation d'une identité territoriale ayant pour finalité de permettre l'émergence d'une activité de tourisme durable sur le territoire, favorisant son rayonnement et participant à sa dynamique attractive.



➤ **Orientation 7. Renforcer la cohésion par les politiques familiales, éducatives et citoyennes**

Il s'agit de favoriser l'épanouissement des jeunes en proposant une offre de services adaptée et diversifiée, de la petite enfance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte, notamment en matière d'accueil et d'animations, et en favorisant la réussite et l'insertion professionnelle et sociale de chacun pour se projeter dans un parcours de vie sur le territoire.

Par son action, la CCVCD cherche à encourager l'émergence de citoyens responsables, conscients des enjeux liés à la préservation de l'environnement et porteur d'un esprit de cohésion. Elle entreprend de garantir l'égalité de chacun et promouvoir l'accès aux droits à tous.

➤ **Orientation 8. Renforcer l'offre de santé du territoire**

Il s'agit de favoriser l'attractivité médicale du territoire afin d'encourager les professionnels de santé à s'y installer et de faciliter l'accès aux soins pour toute la population, notamment par des actions de mobilité vers le soin et de développement du numérique en santé.

La consolidation de l'offre de santé sur le territoire passe en outre par la poursuite des actions engagées en matière d'amélioration du repérage et de la prise en charge pluridisciplinaire en matière de santé et d'accompagnement vers le soin, de lutte contre l'isolement et préservation de l'autonomie des personnes âgées, de lutte contre les conduites addictives et à risque, d'accompagnement des personnes et patients atteints de pathologies chroniques ainsi que d'amélioration des comportements en nutrition favorables à la santé.

➤ **Orientation 9. Encourager la dynamique attractive du territoire**

Il s'agit d'œuvrer pour renforcer le caractère d'un territoire où il fait bon vivre, au sein duquel il est possible d'évoluer en trouvant une offre diversifiée d'activités pour son temps libre.

La CCVCD a pour objectif de donner accès à une offre de loisirs variée, d'encourager l'activité associative, de favoriser l'exercice de pratiques sportives et de développer l'éveil culturel.

L'action de la CCVCD a également pour objet de préserver et mettre en valeur son patrimoine, vecteur d'une identité territoriale et de s'appuyer sur les aménités, tant environnementales, paysagères, ou historiques qu'elle concentre, pour encourager le développement d'une activité de tourisme durable contribuant ainsi à l'attractivité du territoire par son rayonnement extérieur.

SYNTHESE AXE 3

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Renforcer la cohésion par les politiques familiales, éducatives et citoyennes	Consolider et diversifier l'offre d'accueil et de services à destination de l'enfance et de la jeunesse
	Sensibiliser les élèves aux questions écologiques
	Poursuivre l'accompagnement à l'éducation et la parentalité
	Faciliter les conditions d'insertion professionnelle et accélérer les parcours d'insertion sociale
	Promouvoir l'accès au Droit
	Développer les actions de lutte contre la discrimination
Renforcer l'offre de santé du territoire	Favoriser l'attractivité médicale et faciliter l'accès aux soins
	Améliorer le repérage et la prise en charge pluridisciplinaire en matière de santé et d'accompagnement vers le soin
	Lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie des personnes âgées
	Renforcer la lutte contre les conduites addictives et à risque
	Accompagner les personnes et patients atteints de pathologies chroniques
	Accompagner les comportements en nutrition favorables à la santé
Encourager la dynamique attractive du territoire	Conforter la vitalité sociale des territoires
	Assurer l'accès à une offre culturelle et sportive variée
	Encourager l'activité associative et soutenir l'offre de loisirs
	Préserver et mettre en valeur le patrimoine, vecteur d'une identité territoriale
	Développer le tourisme durable

2.5. Mesures de relance sur le territoire de la CCVCD

S'agissant des mesures liées au plan « France Relance », mis en œuvre par l'Etat, dont ont bénéficié la CCVCD et ses communes membres depuis Septembre 2020, il convient de citer la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle, la DSIL rénovation thermique des bâtiments, ainsi que les crédits délégués aux lauréats des appels à projets nationaux de l'ADEME, à savoir « mise en place d'un projet alimentaire territorial (PAT) » et « financement des actions d'un PAT ».

Le centre hospitalier a également bénéficié de crédits en lien avec le Ségur de la santé.

Les entreprises du territoire ont enfin pu bénéficier du plan « France Relance » au titre d'appels à projets liés à la modernisation de la filière automobile, au soutien à l'investissement industriel dans les territoires, à l'industrie du futur, au tremplin pour la transition écologique et à « France numérique » notamment via les chèques numériques aux TPE et PME.

Concernant la Région Grand Est, les mesures exceptionnelles liées à la relance s'inscrivent dans les orientations du Business Act et du Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la Région Grand Est, approuvé en janvier 2020 et dont la pertinence a été renforcée par la crise sanitaire COVID-19. Ainsi, des mesures exceptionnelles ont été mises en place en faveur de la relance économique des TPE et PME régionales (fonds résistance, prêts rebonds), des cafetiers et des restaurateurs (coup de pouce relance) mais également à destination des communes rurales de moins de 500 habitants. Il s'agit d'une aide à l'investissement pour améliorer le cadre de vie de ces petites communes rurales et tendre vers plus d'égalité et de cohésion territoriale. Cette mesure apporte par ailleurs une impulsion à l'activité des entreprises du BTP dans les secteurs les plus ruraux.

L'annexe 3 récapitule les crédits accordés au titre du dispositif France Relance.

2.6. Vivier de projets et projets prioritaires identifiés pour le territoire à court et plus long terme

Intitulé du projet	Porteur	Maturité du projet	Référence à un enjeu stratégique identifié dans le pacte	Contractualisation existante ou en cours de rédaction
AXE 1				
UN DEVELOPPEMENT VERTUEUX PAR L'INSCRIPTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE LOCALE DANS UNE DYNAMIQUE PERENNE				
ORIENTATION 1 : Accompagner les acteurs de l'économie locale dans une approche résiliente				
Développement d'une économie collaborative basée sur la mutualisation des besoins, les économies d'échelle et le développement de synergies entre privé et public	CCVCD	Initié	Engager une démarche d'économie circulaire et particulièrement d'écologie industrielle et territoriale	Contrat de Transition Ecologique
Etude d'opportunité d'une opération Ecodéfi avec la Chambre des Métiers	CCVCD	A maturer	Engager une démarche d'économie circulaire et particulièrement d'écologie industrielle et territoriale	
Développement d'offres de mobilité alternative inter-entreprises (PDIE)	CCVCD	A maturer	Engager une démarche d'économie circulaire et particulièrement d'écologie industrielle et territoriale	Contrat de Transition Ecologique
Pack accueil entreprises	CCVCD	A démarrer	Développer une politique d'accueil des futurs collaborateurs autour d'une offre de services organisée et adaptée	Territoires d'Industrie

Promotion et renforcement de l'identification des zones disponibles à l'installation	CCVCD	Initié	Valoriser les sites d'implantation afin d'ancrer les activités et emplois sur le territoire	
Extension des locaux de la pépinière d'entreprise	CCVCD	Initié	Valoriser les sites d'implantation afin d'ancrer les activités et emplois sur le territoire	Action Cœur de Ville
Développement d'une stratégie d'attractivité des zones d'activités - améliorer l'attractivité des zones industrielles (carte environnementale ZA)	CCVCD	Initié	Mettre en place une démarche sociétale et environnementale pour les zones d'activités	Contrat de Transition Ecologique
Elaboration d'une charte de qualité environnementale pour les zones d'activité	CCVCD	A démarrer	Mettre en place une démarche sociétale et environnementale pour les zones d'activités	Contrat de Transition Ecologique
Pérennisation et développement de l'embranchement ferré de la ZI Vitry-Marolles (ITE)	CCVCD	Initié	Développer d'autres alternatives pour le transport de marchandises locales	Contrat de Transition Ecologique
Etude d'offres de transport alternatives pour les marchandises locales réduisant l'empreinte carbone	CCVCD	A maturer	Développer d'autres alternatives pour le transport de marchandises locales	
Animation d'une action collective à destination des entreprises vers une réduction de leur consommation énergétique et vers de nouveaux modes de production énergétique	CCVCD	Initié	Soutenir les actions d'efficacité énergétique des PME PMI / Engager une démarche d'économie circulaire et particulièrement d'écologie industrielle et territoriale / Développer localement les énergies renouvelables et de récupération	Contrat de Transition Ecologique
Création d'une plate-forme partenariale regroupant les aides prévues pour les entreprises	CCVCD	A maturer	Soutenir les actions d'efficacité énergétique des PME/PMI	
Organisation et promotion des structures de formation aux métiers durables	CCVCD	A démarrer	Accompagner la professionnalisation des jeunes et artisans aux métiers durables	
Développement de nouvelles offres de formation industrielles dans le cadre du dispositif école de production	CCVCD	A démarrer	Accompagner la professionnalisation des jeunes et artisans aux métiers durables	
Poursuite de la mise en œuvre d'une politique d'achats durables au sein de la collectivité (rencontres acheteurs fournisseurs / guide achat durable ...)	CCVCD/ COMMUNES	Initié	Continuer à inscrire la CCVCD en acteur exemplaire démonstrateur d'un modèle transposable	
Mise en œuvre d'une démarche intrancting associée à un système de management de l'énergie certifié ISO 50001	CCVCD et VLF	Initié	Continuer à inscrire la CCVCD en acteur exemplaire démonstrateur d'un modèle transposable	

ORIENTATION 2 : Renforcer la gestion durable des espaces naturels agricoles et viticoles et transformer nos modes de consommation

Développement de l'approvisionnement de proximité et de qualité de la cuisine centrale scolaire accompagné d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire	CCVCD/ ADEVA	Initié	Encourage la consommation locale et responsable via le Projet Alimentaire Territorial	Contrat de Transition Ecologique / Contrat Local de Santé
Reconquête des sols pour une nourriture de toutes les qualités (biodiversité, climat, santé)	CCVCD/ ADEVA	Initié	Encourager la consommation locale et responsable via le Projet Alimentaire Territorial / Accompagner les agriculteurs et viticulteurs vers des pratiques agricoles alternatives et résilientes	Contrat de Transition Ecologique / Contrat Local de Santé

Conclusion et mise en œuvre d'un territoire eau-climat pour réduire les sources de pollution et dégradation de la ressource en eau et mise en œuvre de son Plan d'Actions	CCVCD	Initié	Optimiser la gestion de l'eau et préserver sa qualité	
Mise en place d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés et instauration de la tarification incitative	CCVCD	Initié	Réduire la production et optimiser la gestion des déchets	
Modernisation des déchèteries suite au diagnostic de fonctionnement du service	CCVCD	A démarrer	Réduire la production et optimiser la gestion des déchets	
Création d'une plate-forme de réemploi (organisation de services d'intérêt collectif pour l'innovation au service de la réinsertion)	CCVCD	A démarrer	Réduire la production et optimiser la gestion des déchets / Faciliter les conditions d'insertion professionnelle et accélérer les parcours d'insertion sociale	Contrat de Transition Ecologique / Programme d'Investissement d'Avenir « Le Hamois, pilote d'innovation »
ORIENTATION 3 : Soutenir le dynamisme de l'offre commerciale				
Création d'une Maison du Commerce	VLF	A démarrer	Soutenir le dynamisme de l'offre commerciale	Action Cœur de Ville
Mise en œuvre de la boutique numérique du commerçant	VLF	Initié	Soutenir le dynamisme de l'offre commerciale	Action Cœur de Ville
Mise en œuvre de la stratégie de marketing territorial numérique	VLF/CCVCD	Initié	Soutenir le dynamisme de l'offre commerciale	Action Cœur de Ville
Promotion des marchés locaux	VLF/CCVCD	A maturer	Soutenir le dynamisme de l'offre commerciale	Action Cœur de Ville
AXE 2				
UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX PAR L'AMENAGEMENT EQUILIBRE DU CADRE DE VIE				
ORIENTATION 4 : Développer la construction urbaine et la rénovation du bâti en préservant le milieu naturel				
Création d'une Maison de l'Habitat	CCVCD	A démarrer	Promouvoir un habitat adapté, diversifié et de qualité / Encourager la rénovation qualitative de l'habitat	Action Cœur de Ville
Promotion de la plate-forme de rénovation énergétique	CCVCD/ADEVA	Initié	Encourager la rénovation qualitative de l'habitat	
Mise en œuvre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat	CCVCD	Initié	Promouvoir un habitat adapté, diversifié et de qualité / Encourager la rénovation qualitative de l'habitat	Action Cœur de Ville / OPAH
Création d'un appartement référence en matière de rénovation et d'un programme type transposable	CCVCD	A démarrer	Encourager la rénovation qualitative de l'habitat / Inciter à l'écoconception des bâtiments	Action Cœur de Ville / OPAH
Mise en œuvre d'un Marché Public Global de Performance Energétique pour la construction du groupe scolaire Louis Pasteur	CCVCD	A démarrer	Inciter à l'écoconception des bâtiments	Contrat de ville / NPNRU / PIA « Le Hamois, pilote d'innovation »
Travaux de performance énergétique sur un bâtiment communal comprenant 2 logements	LOISY-SUR-MARNE	A maturer	Agir en faveur de la rénovation énergétique du patrimoine	
Travaux de rénovation énergétique du logement communal et d'une partie du bâtiment de la Mairie	HUIRON	Initié	Agir en faveur de la rénovation énergétique du patrimoine	
Requalification du quartier de l'ancienne Faïencerie en lien avec l'attractivité de la gare et la création du Pôle d'échanges multimodal	CCVCD/VLF	Initié	Lutter contre l'artificialisation des sols et encourager le renouvellement des zones urbanisées	Action Cœur de Ville
Mise en œuvre d'une stratégie de résorption de la vacance et de lutte	VLF	Initié	Lutter contre l'artificialisation des sols et encourager le	Action Cœur de Ville

contre les friches au travers de l'étude d'une concession d'aménagement			renouvellement des zones urbanisées	
Réhabilitation du Centre de Secours dans une optique de densification	VLF	A démarrer	Lutter contre l'artificialisation des sols et encourager le renouvellement des zones urbanisées	Action Cœur de Ville
Etude Sgreen+ pour la réintroduction de la nature en ville	VLF	Initié	Concevoir des aménagements résilients en faveur de l'adaptation aux changements climatiques	Action Cœur de Ville
Requalification de la liaison est-ouest (rue de la Tour - verdissement Place de la Halle - Parking salle du manège) par des aménagements durables	VLF	A démarrer	Concevoir des aménagements résilients en faveur de l'adaptation aux changements climatiques	Action Cœur de Ville
Requalification Liaison S. Signoret-Piscine par des aménagements durables	VLF	A maturer	Concevoir des aménagements résilients en faveur de l'adaptation aux changements climatiques	Action Cœur de Ville
Requalification de la traverse de Vitry dans une démarche d'aménagement durable	VLF	Initié	Concevoir des aménagements résilients en faveur de l'adaptation aux changements climatiques	Action Cœur de Ville
Création d'un écoquartier démonstrateur de la ville durable au Hamois	VLF/CCVCD/ FOYER REMOIS	A démarrer	Promouvoir un habitat diversifié, adapté et de qualité / Concevoir des aménagements résilients en faveur de l'adaptation aux changements climatiques	Contrat de Ville / NPNRU
Création de jardins partagés pour inscrire l'habitat dans un cadre de nature	VLF	A maturer	Concevoir des aménagements résilients en faveur de l'adaptation aux changements climatiques	
Requalification du jardin des Minimes	VLF	Initié	Concevoir des aménagements résilients en faveur de l'adaptation aux changements climatiques	Action Cœur de Ville
Plantation d'arbres et création d'un verger communal	SOMPUIS	A démarrer	Concevoir des aménagements résilients en faveur de l'adaptation aux changements climatiques	
Inscription dans le dispositif Communes et Espaces Nature	CCVCD	A maturer	Préserver la biodiversité et mettre en valeur les espaces naturels et remarquables, en particulier les zones humides et espaces boisés	
Réalisation d'un plan lumière pour le développement de trames noires et la réduction de la pollution lumineuse	VLF	A maturer	Préserver la biodiversité et mettre en valeur les espaces naturels et remarquables, en particulier les zones humides et espaces boisés	
Projet d'agroforesterie dans des champs communaux	SOMPUIS	A maturer	Concevoir des aménagements résilients en faveur de l'adaptation aux changements climatiques	
ORIENTATION 5 : Réinventer nos modes de déplacements et exercer activement la compétence mobilité				
Développement du point multiservices	SOMPUIS	A démarrer	Réduire les besoins de déplacements et améliorer le maillage territorial de l'offre de proximité	
Renforcement de l'attractivité du QG Coworking pour encourager le télétravail	CCVCD	A démarrer	Réduire les besoins de déplacements et améliorer le maillage territorial de l'offre de proximité	
Renforcement de l'accès au numérique (infrastructures + formation)	VLF	Initié	Réduire les besoins de déplacements et améliorer le	Action Cœur de Ville

			maillage territorial de l'offre de proximité	
Réalisation d'un schéma directeur d'aménagement cyclable	CCVCD	A maturer	Développer et promouvoir les mobilités actives	
Expérimentation d'un service vélo	CCVCD	A maturer	Développer et promouvoir les mobilités actives / Accompagner les comportements en nutrition favorables à la santé	Contrat Local de Santé
Création de pistes cyclables pour l'interconnexion des territoires (extension du réseau cyclable et promotion de l'usage du vélo)	COMMUNES	Initié	Développer et promouvoir les mobilités actives / Accompagner les comportements en nutrition favorables à la santé	Action Cœur de Ville / Contrat Local de Santé
Promotion de l'usage d'alternatives à la voiture individuelle au travers de la création d'un observatoire et d'un point mobilité	CCVCD	Initié	Développer et promouvoir les mobilités actives / Encourager la mobilité vecteur de solidarité	Contrat Local de Santé
Développement d'une offre de transport solidaire	CCVCD	A maturer	Encourager la mobilité vecteur de solidarité	Contrat Local de Santé
Encouragement du co-voiturage	CCVCD	A maturer	Encourager la mobilité vecteur de solidarité	
Etude et expérimentation d'autopartage sur le territoire	CCVCD	A maturer	Encourager la mobilité vecteur de solidarité	Contrat Local de Santé
Création d'un pôle d'échanges multimodal en lien avec l'amélioration de l'attractivité de la gare	SNCF/REGION /VLF	Initié	Développer et promouvoir les mobilités actives / Encourager la mobilité vecteur de solidarité / Promouvoir les mobilités moins polluantes	Action Cœur de Ville
Etude pour le maillage du territoire en bornes de recharge électrique rapide	CCVCD	A maturer	Promouvoir les mobilités moins polluantes	
Etude pour la création d'une station multi-énergie	CCVCD	A maturer	Promouvoir les mobilités moins polluantes	
Etude pour la mise en place d'une zone à faibles émissions	VLF	A maturer	Promouvoir les mobilités moins polluantes	
Promotion de l'écoconduite	CCVCD	A maturer	Promouvoir les mobilités moins polluantes	

ORIENTATION 6 : Développer localement les énergies renouvelables et de récupération

Etude des potentiels d'énergies renouvelables sur le territoire et établissement d'une programmation et planification du développement des énergies	CCVCD	A démarrer	Définir une planification énergétique partagée et territorialisée des potentiels de production	
Connexion d'industriels au réseau de chaleur biomasse	SEM VITRY ENERGIES	Initié	Développer et promouvoir l'usage de la biomasse locale	Contrat de Transition Ecologique
Connexion de zones d'aménagement urbain au réseau de chaleur	SEM VITRY ENERGIES	Initié	Développer et promouvoir l'usage de la biomasse locale	
Etude de la structuration d'une filière bois énergie locale	CCVCD	A démarrer	Développer et promouvoir l'usage de la biomasse locale	Contrat de Transition Ecologique
Production photovoltaïque sur bâtiments publics	CCVCD/ COMMUNES	Initié	Développer le solaire et les opportunités de parcs photovoltaïques	Contrat de Transition Ecologique
Appel à projets pour développement d'un projet photovoltaïque sur parcelle Bois Legras	CCVCD	Initié	Développer le solaire et les opportunités de parcs photovoltaïques	Contrat de Transition Ecologique

Projet de production mixte d'énergies renouvelables à Margerie-Hancourt	VSB Energie / C4B Finances	A démarrer	Développer le solaire et étudier les opportunités de parcs photovoltaïques / Poursuivre le développement de l'éolien / Développer la production et l'usage de l'hydrogène	
Accueil d'une unité de production d'hydrogène sur le territoire	CCVCD	A maturer	Développer la production et l'usage de l'hydrogène	
AXE 3				
UN DEVELOPPEMENT FEDERATEUR PAR LE REFORCEMENT D'UN TERRITOIRE D'ACCUEIL, ACCESSIBLE ET SOLIDAIRE				
ORIENTATION 7 : Renforcer la cohésion par les politiques familiales, éducatives et citoyennes				
Création d'une Maison de Quartier à la Haute-Borne	VLF	Initié	Consolider et diversifier l'offre d'accueil et de services à destination de l'enfance et de la jeunesse / Poursuivre l'accompagnement à l'éducation et la parentalité / Conforter la vitalité sociale des territoires	Convention Territoriale Globale
Mise en place d'un serious game écologique	CCVCD	A démarrer	Sensibiliser les élèves aux questions écologiques	NPNRU / PIA 2 « Le Hamois Pilote d'innovation »
Mise en œuvre d'Aires Terrestres Educatives	CCVCD	A maturer	Sensibiliser les élèves aux questions écologiques	
Création de partenariats pour la labellisation éco-école	CCVCD	A maturer	Sensibiliser les élèves aux questions écologiques	
Accompagnement des jeunes et publics vulnérables vers l'accès et le maintien dans le logement	CCVCD	A maturer	Faciliter les conditions d'insertion professionnelle et accélérer les parcours d'insertion sociale	Convention Territoriale Globale
Démarche Territoire Zéro Chômeur Longue Durée	CCVCD	A maturer	Faciliter les conditions d'insertion professionnelle et accélérer les parcours d'insertion sociale	
Promotion et développement du Campus Connecté	CCVCD	Initié	Faciliter les conditions d'insertion professionnelle et accélérer les parcours d'insertion sociale	PIA 3 « Territoire d'Innovation Pédagogique »
ORIENTATION 8 : Renforcer l'offre de santé du territoire				
Développement du numérique en santé pour réduire les distances et favoriser l'accès aux soins	COMMUNES	A maturer	Favoriser l'attractivité médicale et faciliter l'accès aux soins	
Mise à disposition de logements afin d'encourager l'implantation de médecins et jeunes internes	COMMUNES	A maturer	Favoriser l'attractivité médicale et faciliter l'accès aux soins	Contrat Local de Santé
Développement d'une offre ambulatoire	CCVCD	A maturer	Favoriser l'attractivité médicale et faciliter l'accès aux soins	
Promotion de l'offre de services et d'accompagnement de la collectivité à destination du corps médical	CCVCD	A maturer	Favoriser l'attractivité médicale et faciliter l'accès aux soins	
Transformation d'une partie d'un bâtiment communal en cabinet médical mutualisé	LOISY-SUR-MARNE	A démarrer	Favoriser l'attractivité médicale et faciliter l'accès aux soins	
ORIENTATION 9 : Renforcer la dynamique attractive du territoire				
Création d'une salle multifonctionnelle	LOISY-SUR-MARNE	A démarrer	Conforter la vitalité sociale des territoires / Encourager l'activité associative et soutenir l'offre de loisirs	
Création d'une aire de jeux à destination des enfants de moins de 12 ans	LOISY-SUR-MARNE	A démarrer. Etudié pour intégration	Conforter la vitalité sociale des territoires / Assurer l'accès à une offre culturelle et sportive variée	

Création d'un bâtiment regroupant la Mairie et une salle communale	CHAPELAINE	A maturer	Conforter la vitalité sociale des territoires / Encourager l'activité associative et soutenir l'offre de loisirs	
Agrandissement du City-Stade pour permettre la pratique du tennis	SOMPUIS	A démarrer. Etudié pour intégration	Conforter la vitalité sociale des territoires / Assurer l'accès à une offre culturelle et sportive variée	
Requalification de la future friche de l'ancienne piscine en équipement à vocation sportive/culturelle	VLF	A maturer	Assurer l'accès à une offre culturelle et sportive variée / Lutter contre l'artificialisation des sols et encourager le renouvellement des zones urbanisées	Action Cœur de Ville
Requalification de l'Espace Simone Signoret (accueil)	VLF	A démarrer. Etudié pour intégration	Assurer l'accès à une offre culturelle et sportive variée	Action Cœur de Ville
Diagnostic pour la planification de la réhabilitation des monuments	VLF	Initié	Préserver et mettre en valeur le patrimoine, vecteur d'une identité territoriale	
Poursuite de la restauration de la collégiale	VLF	Initié	Préserver et mettre en valeur le patrimoine, vecteur d'une identité territoriale	
Diagnostic et réhabilitation de l'église	LOISY-SUR-MARNE	A démarrer. Etudié pour intégration	Préserver et mettre en valeur le patrimoine, vecteur d'une identité territoriale	
Rénovation de l'ancienne prison en lieu culturel et mémoriel	VLF	A démarrer	Assurer l'accès à une offre culturelle et sportive variée / Préserver et mettre en valeur le patrimoine, vecteur d'une identité territoriale / Lutter contre l'artificialisation des sols et encourager le renouvellement des zones urbanisées	Action Cœur de Ville
Création d'un parcours historique "mémoire de la ville" en centre-ville	VLF	Initié	Préserver et mettre en valeur le patrimoine, vecteur d'une identité territoriale / Assurer l'accès à une offre culturelle et sportive variée / Développer le tourisme durable	Action Cœur de Ville
Développement d'une offre de mobilité entre les pôles économiques, centre-ville et touristiques (structuration et mise en tourisme)	CCVCD	A maturer	Développer le tourisme durable / Développer et promouvoir les mobilités actives / Promouvoir les mobilités moins polluantes	Contrat de Transition Ecologique
Réhabilitation des structures d'accueil touristiques (camping, port de plaisance)	CCVCD	A maturer	Développer le tourisme durable	
Inscription de la CC dans des parcours de tourisme (notamment de mémoire) structurés à une échelle interterritoriale	CCVCD	A maturer	Développer le tourisme durable	

3. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
 2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
 3. Les parties prenantes s'engagent à **faire avancer les projets retenus comme prioritaire** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.
- ➔ **Zoom sur la relance** : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat et la Région au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

4. Les engagements des partenaires

1. Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026

- Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
- Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.

2. Les engagements du territoire :

- Identifier un référent technique et recruter un chargé de mission dédié.
- Assurer le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique sur son territoire.
- Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
- Faciliter l'émergence de projets et accompagner les porteurs.
- Mettre en œuvre les actions inscrites au PTRTE dont il est maître d'ouvrage.
- Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- Mobiliser les moyens nécessaires au bon déroulement du PTRTE ainsi qu'à son évaluation.

3. Les engagements de la Région :

- Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
- Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
- Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.

4. Les engagements de l'État :

- Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
- Contribuer à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.

5. Les engagements du Département :

- Participer à la démarche PTRTE initiée par l'Etat et la Région Grand Est, et être facilitateur pour son élaboration, son suivi et son actualisation,
- Accompagner le déploiement de la stratégie du territoire dans les domaines relevant des compétences départementales tels que la Solidarité des Hommes et des Territoires,

l'Aménagement, les Routes, l'Education, le Sport, la Culture, les Loisirs et le Tourisme, ... en mobilisant les services concernés,

- Faciliter, en coordination avec l'ensemble des partenaires, la recherche et l'optimisation des financements des opérations inscrites au Pacte,
- Soutenir dans la limite de ses possibilités financières et réglementaires, les actions et projets qui sont en adéquation avec ses cadres d'intervention classiques (Guide du Partenariat, Guide du Soutien aux Projets et Initiatives) ou stratégiques (orientations politiques, opérations exceptionnelles, ...).

5. Gouvernance du PTRTE

La gouvernance des contractualisations et dispositifs préexistants reste inchangée.

Le territoire et ses partenaires mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PTRTE sous la forme d'un Comité de Pilotage du PTRTE

❖ Comité de Pilotage du PTRTE

Un Comité de Pilotage du PTRTE est mis en place, sous la coprésidence du Préfet du Département de la Marne, du Président de la Région ou son représentant et/ou du Directeur de la Maison de Région, du Président de la CCVCD et du Maire de Vitry-le-François.

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

L'échelle géographique de la gouvernance du Pacte intégrateur est celle de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Définir les critères de suivi et d'évaluation du PTRTE ;
- Valider l'évaluation annuelle du PTRTE sur la base des indicateurs définis ;
- Examiner l'avancement et la programmation des projets ;
- Etudier et arrêter les demandes d'évolution du PTRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...);
- Procéder à l'ensemble des modifications ou compléments à apporter au contrat durant sa phase de mise en œuvre.

Composition du Comité de Pilotage :

- Le Président de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der ou son représentant,
- Le Préfet du Département de la Marne ou son représentant,
- Le Vice-Président de la Région Grand Est et/ou le Directeur de la Maison de la Région ou leur représentant,
- Le Président du Département de la Marne, ou son représentant,
- Le Maire de la ville de Vitry-le-François ou son représentant.

Les Maires des communes porteuses d'un projet seront invités à participer aux réunions au cours desquelles leur projet de fiche action fait l'objet d'un examen par le Comité de Pilotage.

Sur décision du Comité de Pilotage, la participation aux réunions pourra être élargie à tout acteur souhaitant participer au financement et à la mise en œuvre du contrat.

❖ Instances techniques du PTRTE

Le référent technique du territoire a vocation à s'assurer de la bonne articulation des évolutions adoptées dans le cadre des comitologies existantes avec le PTRTE.

Leurs décisions impactant des projets coordonnés dans le cadre du PTRTE sont reportés lors du premier Comité de Pilotage du PTRTE suivant la prise de décision.

Des comités techniques ad hoc chargés de préparer les différents programmes opérationnels du PTRTE non couverts par une comitologie préexistante pourront être constitués, après accord formel du Comité de Pilotage.

Afin de garantir l'efficacité de la mise en œuvre et du suivi des projets, les référents techniques identifiés par les signataires se réuniront sous la forme d'équipe projet dédiée à l'avancement des projets structurants. Ils pourront associer à leurs réunions les représentants des organismes qualifiés pour apporter leur appui à la mise en œuvre de certains projets.

Les contacts techniques du PTRTE :

Territoire	Région		Etat	
REIGNIER Amélie	ROLLOT Lydie	ROUX Isabelle	DESRUMAUX Benoît	KIEFFER Nicolas
Chargée de mission PTRTE	Cheffe du service développement territorial	Chargée de mission contractualisation	Chef de cellule accompagnement en stratégie et développement territorial	Directeur de la Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
areignier@vitry-le-francois.net	lydie.rollot@grandest.fr	isabelle.roux@grandest.fr	benoit.desrumaux@marne.gouv.fr	nicolas.kieffer@marne.gouv.fr

❖ Mobilisation et association des partenaires

L'élaboration du PTRTE a été fondée sur la base de dispositifs, contractualisations et documents de planification ayant fait l'objet d'une concertation préalable à leur adoption, associant les acteurs de la société civile et institutionnels intéressés par la thématique touchée.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, les signataires du PTRTE s'engagent à associer à leurs travaux, selon les thématiques des projets, les représentants de la société civile et institutionnels, notamment :

- le Syndicat Mixte ADEVA du Pays Vitryat ;
- les organismes consulaires ;
- les fédérations professionnelles ;
- les réseaux professionnels et associatifs ;
- les associations de défense de l'environnement ;
- les acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- les organismes logeurs ;
- le défenseur des droits ;
- Marne Développement ;
- l'Agence Nationale de l'Habitat ;
- l'Agence Régionale de Santé ;
- l'ADEME ;
- l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- l'Etablissement Public Foncier Grand Est ;
- la délégation territoriale de la Banque des Territoires ;
- la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Grand Est ;
- l'Office Français pour la Biodiversité ;
- l'Office de Tourisme ;
- la Direction Régionale des Affaires Culturelles ;

- la Fondation du Patrimoine ;
- la Caisse d'Allocations Familiales ;
- la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail ;
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ;
- la Mutuelle Sociale Agricole ;
- la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays Vitryat ;
- Pôle Emploi ;
- la Mission locale ;
- le Plan Local d'Insertion par l'Emploi du Pays Vitryat ;
- la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Grand Est
- la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ;
- la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale ;
- le Rectorat Grand Est.

Les partenaires sont particulièrement mobilisés dans le cadre des instances propres à chaque dispositif intégré au PTRTE.

Afin de garantir la souplesse des échanges, les réunions de partenaires seront à géométrie variable en fonction des projets et thématiques travaillés.

6. Suivi et évaluation du PTRTE

Un tableau de bord de suivi du PTRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (méthode de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs ...). Il est tenu à jour sous la responsabilité des référents techniques désignés au présent paragraphe.

Il est examiné par les instances techniques et présenté en synthèse au Comité de Pilotage du PTRTE. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du PTRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fait l'objet de comptes-rendus devant le Comité de Pilotage.

Les résultats du PTRTE sont suivis et évalués. Les ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués sont choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs associés à une analyse de résultats. Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action.

7. Entrée en vigueur et durée du PTRTE

L'entrée en vigueur du PTRTE est effective à la date de sa signature par l'ensemble des parties.

La durée du PTRTE est de six ans

Au terme du contrat, un bilan final sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

8. Evolution et mise à jour du PTRTE

La partie 2 du PTRTE « portée et contenu du pacte » (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires) est nécessairement évolutive. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une actualisation annuelle. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. partie 5) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte sans procédure d'avenant.

9. Résiliation du PTRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du PTRTE et après avis favorable du Comité de Pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Le PTRTE prend fin à la date du dernier acte administratif adopté par l'une des parties pour sa résiliation.

10. Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne.

11. Signature

Fait en quatre exemplaires à VITRY-LE-FRANCOIS, le 20 décembre 2021

Le Préfet de la Marne,



Monsieur Pierre N'GAHANE

**Pour le Président de la Région Grand Est,
La Vice-Présidente déléguée à la cohésion territoriale
et la contractualisation,**



Madame Marie-Gabrielle CHEVILLON

**Le Président du Conseil Départemental
de la Marne,**



Monsieur Christian BRUYEN

**Le Président de la Communauté de Communes
Vitry, Champagne et Der,**



Monsieur Jean-Pierre BOUQUET

ANNEXES

1. Synthèse des dispositifs et contractualisations en cours
2. Bilan écologique du territoire
3. Aides accordées par France Relance sur le territoire de la CCVCD
4. Fiches projet

ANNEXE 1. SYNTHÈSE DES DEMARCHES ET CONTRACTUALISATIONS EN COURS

➤ Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

L'élaboration du PCAET a débuté en Décembre 2018. Construit de manière concertée, sur la base d'un diagnostic territorial comprenant un bilan de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre du territoire, le PCAET a pour objet d'assigner au territoire des objectifs stratégiques et opérationnels en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique à atteindre aux horizons 2026, 2030 et 2050.

En recherchant l'expression du plus grand nombre, la construction du PCAET a ainsi permis d'exploiter l'intelligence collective du territoire, de convaincre les parties prenantes des enjeux en les incitant à participer au travers des outils de concertation déployés et d'identifier des propositions, afin de partager les objectifs et les moyens concrets de lutte contre le changement climatique.

La stratégie territoriale concertée s'établit autour d'un plan d'actions dessiné autour de 7 thématiques, permettant d'atteindre 5 objectifs clés :

Objectifs clés	Déclinaisons thématiques
<ul style="list-style-type: none"> • Atténuer le dérèglement climatique <ul style="list-style-type: none"> - Emissions de gaz à effet de serre réduites d'1/3 en 2030 - Territoire qui absorbe 40% des émissions de gaz à effet de serre en 2050 • Réduire la consommation d'énergie de 40% en 2030 • Devenir un territoire exportateur d'énergie dès 2035 grâce à l'augmentation de la production d'énergies renouvelables • Améliorer la qualité de l'air • S'adapter aux changements climatiques et préserver la biodiversité 	Economie locale durable qui favorise la transition écologique du territoire et réduit son impact écologique
	Urbanisme durable à travers des bâtiments éco-rénovés ainsi que la reconquête du tissu urbain et des friches
	Mobilité partagée et douce adaptée à des besoins optimisés
	Profession agricole et viticole qui améliore ses pratiques, valorise énergétiquement ses sous-produits et s'adapte au changement climatique, et qui est favorisée par une consommation locale
	Production d'énergie issue de ressources locales et renouvelables
	Mobilisation et gouvernance
	Collectivité exemplaire

Par délibération en date du 23 Septembre 2021, la Communauté de Communes a émis un avis favorable au projet de PCAET qui est actuellement en cours de processus de validation, dans l'objectif d'aboutir à son approbation au cours du premier semestre 2022.

L'ensemble des projets du territoire sont analysés au travers du prisme des objectifs clés du PCAET, dans l'optique d'une inscription de chacun dans une perspective de transition énergétique et écologique.

➤ Contrat de Transition Ecologique (CTE)

La CCVCD a signé le 22 Janvier 2020, un contrat de transition écologique d'une durée de 4 ans.

Celui-ci s'articule autour des axes stratégiques que sont le renforcement du caractère d'accueil, accessible et solidaire du territoire ; l'adoption d'une haute ambition environnementale et la valorisation des forces du territoire pour un véritable renouvellement rural.

Le contrat de transition écologique a pour ambition de permettre la construction d'un territoire productif et innovant et se base sur les priorités suivantes :

Priorités	Développer un territoire mixte et résilient
	Transformer les contraintes urbaines et environnementales en leviers d'actions
	Apporter une meilleure visibilité aux métiers industriels et aux formations correspondantes
	Être un territoire produisant de la valeur
	Être un territoire conservant ses entreprises
	Être un territoire qui agit et met en réseau les acteurs

Pour ce faire, les actions du Contrat de Transition Ecologique s'articulent autour de 6 orientations :

Orientation 1	Améliorer le recours aux énergies de récupération
Orientation 2	Améliorer la performance énergétique et le développement des énergies renouvelables localement
Orientation 3	Développer une approche de zones d'activités vertueuses
Orientation 4	Aboutir à un projet alimentaire territorial et solidaire à l'échelle du territoire
Orientation 5	Développer les mobilités alternatives vecteur d'attractivité
Orientation 6	Développer une stratégie autour de la biodiversité

Le Contrat de Transition Ecologique se veut complémentaire de la démarche « Territoires d'Industrie ».

➤ Territoire d'Industrie

L'ambition du territoire en matière de transition écologique est également portée par la démarche « Territoire d'industrie » dont les enjeux définis sont les suivants :

Enjeux	Attractivité du territoire et des métiers de l'industrie
	Transformation du modèle économique
	Création de nouvelles filières de formation et de développement de compétences
	Existence et accessibilité des infrastructures (transport, numérique, foncier...)
	Accompagnement de la mutation des métiers existants
	Soutien aux initiatives privées de transition écologique

Le dispositif contractuel a été conclu en 2019 sur un territoire couvrant le périmètre de Vitry-le-François, Saint-Dizier, Bar-le-Duc et du Bassin de Joinville. En termes d'actions sur le territoire de la CCVCD, la démarche a pour objet particulièrement d'optimiser l'espace du foncier à vocation économique et de permettre une densification et un développement du dynamisme des zones d'activité économique. La reconversion de ces dernières a pour objet de répondre aux nouveaux besoins des entreprises et d'apporter des solutions novatrices pour mutualiser les bâtiments et leurs usages tout en garantissant l'intégration de ces espaces dans les territoires.

La friche Sarreguemines (quartier de l'ancienne faïencerie) a ainsi été identifiée comme action prépondérante pour l'optimisation du foncier et sa revalorisation, au travers d'un projet s'inscrivant dans une logique d'aménagement durable. Celui-ci est actuellement mené en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier du Grand Est.

➤ **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**

Elaboré de manière concertée avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire d'un territoire (collectivités territoriales, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens...), le Projet Alimentaire Territorial répond à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial, en participant à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts. Il a pour ambition de répondre à l'enjeu d'ancrage environnemental de l'alimentation mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation. Ce dernier s'articule autour des axes de justice sociale, de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'éducation alimentaire.

Au travers des réponses à deux appels à projets co-portés par la CCVCD et le Syndicat Mixte ADEVA du Pays Vitryat, une démarche de « Projet alimentaire territorial » est actuellement en cours sur le bassin de vie vitryat, avec pour objectifs opérationnels de :

Objectifs	
Développer l'approvisionnement en produits de proximité de la restauration collective et plus particulièrement de la restauration scolaire	Renforcer et créer des partenariats pour développer à court terme un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays Vitryat

La stratégie et le plan d'actions, issus de la co-construction émergeant des groupes de travail et de la mise en réseau des acteurs sont actuellement en cours de définition.

Le Projet Alimentaire Territorial porté conjointement par la CCVCD et le Syndicat Mixte ADEVA du Pays Vitryat est labellisé de niveau 1 depuis Mars 2021 et dispose d'un délai de 3 ans maximum pour passer à une labellisation de niveau 2.

➤ **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**

Le territoire de la CCVCD est intégré au périmètre du SCoT du Pays Vitryat, qui comprend 4 communautés de communes, soit 102 communes et correspond au périmètre de l'Arrondissement de Vitry. Le périmètre du SCoT a été arrêté par un arrêté préfectoral publié le 11 Février 2015.

Celui-ci définit une stratégie d'aménagement pour les 10 à 15 années à venir, par la mise en œuvre d'un urbanisme durable renforçant la dynamique collective du territoire dans un principe de solidarité territoriale.

La loi "Climat et résilience" du 22 août 2021 a inscrit la lutte contre l'artificialisation des sols dans les domaines de compétences thématiques du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), de compétence régionale.

Celui-ci devra désormais fixer les objectifs de moyen et long termes sur le territoire de la région y compris en matière de lutte contre l'artificialisation des sols. Ceux-ci doivent être traduits par une trajectoire permettant d'aboutir à l'absence de toute artificialisation nette des sols ainsi que, par tranches de dix années, par un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation. Cet objectif est décliné entre les différentes parties du territoire régional. Pour la première tranche de 10 ans, le rythme d'artificialisation ne pourra pas dépasser la moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers observée au cours des dix années précédant la promulgation de la loi Climat et Résilience.

Dans ce cadre, les SCoT, qui doivent être compatibles avec les règles du SRADDET, seront associés à la fixation et à la déclinaison des objectifs territoriaux par le biais d'une convention des SCOT, qui leur permettra de faire une proposition sur l'établissement des objectifs régionaux en matière de réduction de l'artificialisation nette.

Le SCoT du Pays Vitryat devra donc être élaboré en compatibilité avec les objectifs fixés dans le SRADDET en matière d'artificialisation des sols.

Une fois le SCOT adopté, l'ensemble des documents d'urbanisme devront être mis en compatibilité avec celui-ci.

➤ **Action Cœur de Ville (ACV)**

VITRY-LE-FRANCOIS a été inscrite dans le dispositif national Action Cœur de Ville (ACV) comme 222 autres villes moyennes.

Conclu le 16 Novembre 2018, pour une durée initiale de 4 ans, et ayant vocation à être prorogé jusqu'en 2026, le programme ACV a pour objet de **renforcer le rayonnement de la centralité urbaine que constitue VITRY-LE-FRANCOIS, contribuant ainsi à l'attractivité du territoire dans son ensemble.**

Pour ce faire, un dispositif de soutien au cœur de ville a été engagé, fondé sur les objectifs suivants :

Objectifs	Axes stratégiques
Redynamiser et conforter le commerce local de centre-ville	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Améliorer le cadre de vie du cœur de ville	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
	Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions
Encourager la rénovation du bâti pour augmenter la population de cœur de ville	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
	Fournir l'accès aux équipements et services publics
Faciliter l'accès et les déplacements	Préparer le territoire aux défis de demain : transition énergétique, numérique et attractivité

L'approche du programme ACV est transversale et multithématique. Elle allie à la fois la diversification de l'habitat en centre-ville et le développement de l'accessibilité, de la mobilité et des connexions pour l'aménagement d'un cadre de vie accueillant, permettant de répondre aux besoins de toute la population, à chaque étape de l'existence.

L'attractivité de la centralité urbaine est renforcée également au travers de l'accès offert aux équipements et services publics, d'un développement économique et commercial équilibré ainsi que de la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, facteurs d'appropriation d'une identité territoriale.

L'ensemble des actions menées s'inscrit ainsi dans une logique de résilience pour répondre aux enjeux des transitions démographique, énergétique et numérique pour un rayonnement de la centralité urbaine influant sur le territoire dans son ensemble.

Le dispositif ACV de Vitry-le-François est devenu une opération de revitalisation du territoire, par homologation préfectorale datée du 26 février 2020 ; l'avenant n°1 à la convention-cadre ACV est entré en vigueur le 11 mars 2021, à l'issue du recueil des signatures de l'ensemble des partenaires.

➤ Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

La CCVCD a engagé en 2014 une OPAH couvrant l'intégralité de son territoire, pour une durée initiale de 3 ans, prolongée en 2018 et 2019 pour deux années supplémentaires au total. Celle-ci avait pour principaux axes la lutte contre la précarité énergétique, la résorption de l'habitat indigne et l'adaptation des logements en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Considérant le bilan de cette OPAH ainsi que les conclusions de l'étude pré-opérationnelle réalisée en 2019, il a été décidé de mettre en place deux OPAH sur le territoire de la Communauté de Communes :

Sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)	Sur l'ensemble du périmètre de la CCVCD hors ORT
Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine (OPAH-RU)	Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Ces deux OPAH se déclinent en 4 thématiques :

Thématiques	Repérage et traitement de la précarité énergétique
	Adaptation des logements des personnes à mobilité réduite ou âgées en perte d'autonomie
	Repérage et traitement de l'habitat indigne et très dégradé
	Revitalisation des centre bourgs, notamment par l'amélioration des logements locatifs dont ceux vacants

Elles permettent d'agir sur le cadre de vie dans son ensemble au travers d'une action sur les volets urbain, foncier, immobilier, patrimonial et environnemental.

➤ Projet de Renouvellement Urbain du quartier « Le Hamois »

Retenu parmi les 216 quartiers prioritaires d'intérêt national, le quartier du « Hamois » fait l'objet d'un projet ambitieux, basé sur une stratégie s'articulant autour de la diversité de l'habitat, de l'aménagement durable, de la valorisation des espaces publics et de la création de liens forts avec les quartiers environnants.

Au sein de la stratégie mise en œuvre, la diversification de l'habitat occupe dans ce projet une place primordiale dans le but de favoriser les parcours résidentiels positifs et la mixité sociale par l'accueil de catégories de populations différentes. La localisation stratégique du quartier permet en effet à la collectivité de développer une programmation attractive. Cette attractivité sera renforcée par la valorisation des espaces publics et l'inscription du projet dans une perspective d'aménagement durable, au travers de la création d'un Eco-quartier, dans l'objectif de proposer des espaces publics qualitatifs qui rayonnent à l'échelle de la ville et de son intercommunalité. Cette mutation physique du quartier a vocation à favoriser l'inscription du « Hamois » dans un fonctionnement urbain et social cohérent, renforcé par la création de liens forts avec les quartiers environnants. Ceci se matérialise notamment par la restructuration de la trame viaire et de sa connexion avec les grands axes de circulation, qui constituent des facteurs de développement de liens fonctionnels et sociaux, au-delà du quartier et des limites communales.

Ainsi, cette stratégie a pour objet de conduire à la mutation du quartier, tant par l'évolution de son peuplement que par le rôle qu'il doit jouer au sein de l'intercommunalité. **La rénovation entreprise doit permettre au quartier du « Hamois » de lui redonner toute sa place dans le système urbain, en faisant de celui-ci un quartier attractif, intégré dans le tissu urbain et pilote en matière environnementale.**

Les 4 objectifs et les orientations définis pour le projet sont les suivants :

Objectifs	Orientations stratégiques
Engager la mutation urbaine du quartier pour retrouver de l'attractivité résidentielle	Réaliser des démolitions de grande ampleur avec la reconstitution d'une offre de logements adaptés aux besoins des ménages
	Opérer quelques restructurations lourdes pour mémoire du quartier
	Aboutir à une densité urbaine adaptée à son environnement et aux fonctions urbaines visées
Créer une nouvelle identité écologique et moderne du quartier	Transformer le quartier en un éco-quartier
	Travailler sur l'entrée de ville Nord et améliorer la 1 ^{ère} image du Hamois et de Vitry-le-François
	Inventer l'école du futur
	Valoriser les équipements structurants
Requalifier les espaces publics et créer un espace de centralité structurant pour le quartier	Préserver la biodiversité
	Asseoir la vocation de la Rue Abraham de Moivre comme colonne vertébrale du quartier autour de laquelle se localisent les équipements du quartier
	Repositionner la nouvelle école en cœur de quartier
Insérer le quartier dans la Ville	Proposer des espaces verts qualitatifs et structurants
	Requalifier les interfaces avec les quartiers pavillonnaires voisins
	Requalifier l'interface avec le centre-ville
	Optimiser la trame routière à l'intérieur du Hamois
	Créer un réseau de liaisons douces

La requalification du quartier s'inscrit également dans une dimension innovante. En effet, sa conception a été élaborée en intégrant une composante innovation au travers du projet « Le Hamois, Pilote d'innovation » sélectionné au sein du Programme d'Investissements d'Avenir.

Ce projet a été élaboré sous le prisme de l'éducation à l'écologie des plus jeunes pour encourager l'émergence de citoyens responsables et impliqués dans la protection de l'environnement. L'école représente en effet une porte d'entrée vers l'ensemble de la famille, permettant la diffusion des bonnes pratiques y compris au cœur et autour du cercle familial. L'école Louis Pasteur constitue le pilier central de ce projet, notamment au travers de sa reconstruction, élaborée sur la base de performances énergétiques attendues, et cherchant à favoriser l'émergence de services d'intérêt collectif au travers de la recherche du réemploi des matériaux issus de sa déconstruction.

Ainsi, le projet « Le Hamois, pilote d'innovation » s'articule autour des 3 axes stratégiques suivants :

Axes stratégiques	Actions
Réduire les dépenses liées aux consommations courantes en créant du lien social	Mettre en place des logements connectés intelligents (smart home)
	Accompagner le changement de comportement à l'école au travers du défi « école à énergie positive »
	Accompagner le changement de comportement dans la vie quotidienne au travers du défi « famille à énergie positive »
Construire un groupe scolaire neuf et vertueux (énergie, carbone) et mener des actions de sensibilisation liées	Mettre en place un Marché Global de Performance et de Réemploi
	Mener des travaux avec engagement dans le réemploi de matériaux et la performance énergétique
	Développer et mettre en place un « serious game » de sensibilisation des élèves sur l'usage de l'énergie dans leur nouveau groupe scolaire
Structurer la pratique du réemploi de matériaux issus de la déconstruction	Accompagner les usagers du groupe scolaire autre que les élèves aux bonnes pratiques dans un bâtiment économe en énergie
	Créer des équipements démonstrateurs de l'utilisation de matériaux issus du réemploi d'éléments de déconstruction
	Monter une plate-forme de réemploi des matériaux de déconstruction

Le NPNRU constitue le volet « cadre de vie » du contrat de ville.

➤ Contrat de ville

Le contrat de ville est fondé sur les trois piliers que sont la cohésion sociale, le cadre de vie et renouvellement urbain ainsi que le développement économique et l'emploi.

Le contrat de ville a été construit par l'intégration de tous les dispositifs contractuels, qui ont été relus au travers du prisme « contrat de ville », en veillant à leur complémentarité.

En matière de cohésion sociale, le contrat de ville a identifié des enjeux prioritaires liés au degré d'ambition des jeunes issus des quartiers prioritaires ; au soutien aux parents pour leur redonner leur juste place au sein de l'école, de la famille et de la ville ; au travail sur l'estime de soi ; à la lutte contre les propos et attitudes racistes ; ainsi qu'à l'amélioration de la lisibilité et de la coordination des dispositifs existants.

En matière de cadre de vie et de renouvellement urbain, le contrat de ville a pour orientation de requalifier le quartier du « Hamois » et achever la mutation du quartier Rome-Saint-Charles, de co-construire le projet de renouvellement urbain avec les habitants pour une meilleure appropriation des quartiers rénovés et enfin de revaloriser l'image des quartiers auprès de l'ensemble de la Communauté de Communes.

En matière de développement économie et d'emploi, le contrat de ville s'est assigné pour objectif de contribuer à l'accompagnement des TPE en les outillant, d'accompagner les parcours de création et de développement d'entreprises en fluidifiant la coordination de tous les acteurs et de travailler sur l'employabilité des demandeurs d'emploi.

Conclu initialement pour la période 2015-2020, le contrat de ville a fait l'objet, par délibération de la CCVCD en date du 27 Février 2020, d'une prolongation de 2 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

Cette prolongation est matérialisée par la signature d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques s'articulant autour du dispositif suivant :

AXES	OBJECTIFS
COHESION SOCIALE	Favoriser la réussite éducative
	Renforcer l'aide à la parentalité, donner l'opportunité aux parents de se retrouver et de créer une dynamique
	Coordonner les acteurs et dispositifs en termes de décrochage scolaire, d'aide aux devoirs, de parcours d'insertion et d'accueil/animation à destination de la petite enfance et jeunesse
	Favoriser la vie sociale, l'engagement et la participation citoyenne, ainsi que l'accès aux droits, à la culture et au sport
SANTE	Tendre vers plus d'actions impactant la santé et le cadre de vie des habitants dans la prise en compte de l'environnement
	Inclure les personnes handicapées ou à mobilité réduite dans la cité
HABITAT / CADRE DE VIE	Prendre en compte les quartiers prioritaires dans les politiques de mobilité et de l'habitat
	Répondre aux besoins d'aménagement (espaces publics, aires de jeux)
	Lever les barrières entre quartiers
VIVRE ENSEMBLE	Accompagner et encourager l'égalité entre hommes et femmes
	Accompagner les besoins en faveur de la laïcité, de la mixité et de transmission des valeurs de la République
	Lutter contre les discriminations

➤ Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations

Le Contrat de Ville comprend en annexe un Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations. Celui-ci se conçoit comme une feuille de route qui doit permettre de **favoriser le déploiement d'actions à l'échelle du territoire et dont l'objectif est de garantir une égalité de traitement réelle à l'ensemble des habitants**, via une démarche de prévention et de réduction des risques de discriminations.

Il se définit autour de 5 axes stratégiques :

Axes stratégiques	Objectifs
Mobiliser la Ville et la CC – enrichir sa politique de ressources humaines au regard de l'égalité des droits et de la diversité	Agir en amont du recrutement pour promouvoir l'égal accès de tous aux emplois publics
	Constituer un groupe référent inter-services sur ces questions
	Sensibiliser les cadres et agents municipaux à la question de l'égalité et de la lutte contre les discriminations
	Mettre en place une formation à destination des agents, en priorité ceux amenés à recevoir du public
Mobiliser l'environnement de la collectivité	Inviter les partenaires locaux, institutionnels et opérateurs à engager une dynamique vertueuse au sein de leurs établissements et à travers la déclinaison de leur mission
	Sensibiliser les partenaires de la collectivité par l'inscription dans les cahiers des charges d'une clause précisant que la lutte contre les discriminations doit faire l'objet d'une attention particulière dans les appels d'offres (possibilité d'accompagnement volontaire des entreprises dans leur démarche)
	Renforcer la prise en compte de cette dimension dans les conventions qui lient la collectivité au secteur associatif
	Organiser des campagnes de communication en direction du grand public, des temps forts et des actions de sensibilisation en milieu scolaire
Mobiliser les partenaires de l'emploi	Mobiliser les entreprises par la mise en œuvre d'un Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations comprenant des actions visant à sensibiliser les entreprises du bassin d'emploi vitryat, d'une part, et participer à l'élaboration d'un groupe de travail référent piloté par les acteurs de l'emploi
	Sensibiliser et mobiliser les intermédiaires de l'emploi
Soutenir les actions visant au respect de l'égalité de traitement	Soutenir le secteur associatif s'inscrivant dans cette thématique
Soutenir et accompagner les victimes de discriminations	Développer les points d'accès aux droits et d'accompagnements juridiques
	Intégrer dans les modules de formation des personnels d'accueil un axe sur les dispositifs existants afin d'orienter, le cas échéant, les victimes de discrimination

➤ Contrat Local de Santé

Conclu le 9 mars 2018 pour une période initiale courant jusqu'au 31 décembre 2020, le Contrat Local de Santé est désormais prorogé, comme le Contrat de Ville, jusqu'au 31 décembre 2022.

Outil de contractualisation entre les Agences régionales de santé et les collectivités territoriales, il permet d'associer les acteurs du territoire autour des enjeux portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et la santé environnementale.

Partant d'une analyse fondée sur le bilan du Contrat Local de Santé 2013-2016, d'une enquête auprès des habitants, d'un diagnostic statistique et d'un diagnostic local partagé avec les acteurs locaux, le Contrat Local de Santé s'articule autour de 9 priorités, pour lesquelles un plan d'actions a été établi :

Priorités	Objectifs
Améliorer les comportements en nutrition favorables à la santé	Faciliter l'accès à la pratique sportive
	Engager Vitry-le-François dans la démarche « Ville active du Programme National Nutrition Santé (PNNS) »
	Rendre lisible / promouvoir les actions locales qui entrent dans le cadre du PNNS
	Soutenir les pratiques professionnelles du corps enseignants auprès des enfants et des jeunes en lien avec le parcours éducatif en santé
Améliorer le repérage et la prise en charge pluridisciplinaire en matière de santé et d'accompagnement vers le soin, notamment des publics les plus précaires	Repérer, accompagner les jeunes et leurs familles vers une prise en charge médico-psycho-sociale
	Soutenir les pratiques des professionnels locaux en travaillant sur les situations complexes
	Renforcer l'accès aux bilans de santé et l'accompagnement aux soins des personnes en situation de précarité
	Assurer l'accompagnement en santé des personnes en situation de précarité
	Améliorer les attitudes et les aptitudes des jeunes en insertion professionnelle
	Renforcer les connaissances et compétences des populations sur les dispositifs de santé
Renforcer la place des parents autour de la prévention et de l'éducation à la santé	Améliorer la couverture vaccinale des enfants
	Renforcer la place des parents autour de l'éducation à la santé
Lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie et la santé des personnes âgées	Renforcer l'offre de service de lutte contre l'isolement sur le territoire
	Améliorer le repérage des personnes âgées et/ou isolées sur le territoire
	Renforcer le lien entre les personnes âgées sur le territoire
	Soulager les aidants
Améliorer le repérage et la prise en charge pluridisciplinaire, notamment des personnes en situation de souffrance psychique	Rendre lisible et visible les dispositifs de santé mentale auprès des acteurs locaux
	Soutenir les pratiques des professionnels locaux en travaillant sur les situations complexes
	Coordonner la logique de parcours en santé mentale
Renforcer la lutte contre les conduites addictives et conduites à risque	Améliorer l'éducation à l'utilisation aux écrans
	Améliorer les attitudes et les aptitudes des enfants et des jeunes face aux conduites addictives et conduites à risque
Lutter contre la désertification médicale et promouvoir le territoire vitryat pour les professionnels et médical et paramédical	Développer les infrastructures proposées à la population
Accompagner les personnes et patients atteints de pathologies chroniques	Développer l'offre physique d'activité physique adaptée
	Développer une offre de prise en charge des patients en surcharge pondérale
	Renforcer le lien social entre les malades du territoire
Agir sur la santé environnementale et améliorer le cadre de vie des habitants	Développer l'offre de mobilité
	Améliorer le signalement et la prise en charge de situations d'habitats présentant des risques sanitaires en faisant connaître la réglementation et les dispositifs existants (OPAH)
	Sensibiliser les professionnels du secteur, les jeunes et le grand public à la problématique des risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute de musique amplifiée

La dernière évaluation réalisée a permis de faire ressortir un bilan positif des actions menées et souligne l'existence de besoins en matière particulièrement d'accès aux soins.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Développement activités consacrées aux personnes âgées et leurs aidants ◦ Tissu associatif développé ◦ Offre de service de qualité en faveur de l'éducation et la parentalité à destinations des publics les plus précaires ◦ Construction d'un centre mutualiste de santé au Hamois ◦ Ouverture de la Fondation Santé des Etudiants de France ◦ Amélioration du repérage et de la prise en charge pluridisciplinaire en matière de santé et d'accompagnement vers le soin grâce à un bon travail partenarial au sein du Contrat Local de Santé ◦ Mise en place et dynamisme de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Violences intrafamiliales constatées en nombre ◦ Difficulté à toucher les publics dits « invisibles » ◦ Peu de spécialistes présents sur le territoire ◦ Difficulté d'accès aux soins lorsqu'on ne peut se déplacer et peu de visites à domicile ◦ Part inquiétante des 55 ans et plus au sein des médecins généralistes et dentistes ◦ Prévalence forte des maladies chroniques ◦ Importance des facteurs à risque en matière de nutrition et de conduites à risque
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ◦ IRM à venir à Vitry-le-François ◦ Réhabilitation de l'EHPAD ◦ Projet d'accompagnement au numérique des personnes âgées ◦ Appel à projet Plan régional santé environnement ◦ Conclusion d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF ◦ Projet de réussite éducative et programme d'accompagnement à l'éducation et la parentalité 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Fragilisation du lien social avec les personnes âgées suite au COVID19 ◦ Impact du COVID sur la santé psychique des jeunes ◦ Ecrans et temps passés devant les écrans ◦ Difficulté à recruter des médecins généralistes

➤ Dispositif de Réussite Educative

Le Dispositif de Réussite Educative s'adresse à des enfants et adolescents de 2 à 16 ans, scolarisés ou domiciliés à Vitry-le-François, présentant des signes de fragilité, et qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur réussite.

La déclinaison locale du Dispositif de Réussite Educative permet une approche territoriale qui prend en compte la spécificité du territoire dans sa globalité et non seulement la géographie prioritaire de la politique de la Ville ou du Réseau d'Education Prioritaire.

La complémentarité des différents professionnels composant l'équipe du dispositif vitryat permet une approche globale de l'enfant et répond pleinement aux besoins spécifiques du territoire. Elle appuie techniquement le dispositif, a pour **mission d'établir un diagnostic de la situation individuelle des enfants identifiés comme étant en situation de fragilité éducative, de proposer un parcours de réussite éducative et de suivre l'évolution des enfants.**

Le Dispositif de Réussite Educative propose des actions individuelles et/ou collectives. Il peut notamment s'agir :

Thématique	Exemples d'actions
Autour de la scolarité	Aide individualisée à la scolarité, atelier de soutien lecture
Autour de la santé	Bilan et suivi orthophonique, bilan et soutien psychologique, accès aux soins, consultations chez des spécialistes, actions de sensibilisation à l'alimentation ...
Autour de la parentalité	Entretiens réguliers, soutien dans les démarches administratives, groupe de paroles, orientation vers le droit commun

➤ Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité contribue à soutenir, en dehors du temps de l'école, les jeunes dans leur travail personnel scolaire. Il s'agit d'actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles, avec une pédagogie visant à leur redonner confiance.

Au sein de la CCVCD, un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est mis en œuvre dans les écoles de Saint-Ouen-Domprot, ainsi que des quartiers Le Hamois, La Haute-Borne et Rome-Saint-Charles à Vitry-le-François.

➤ Projet Educatif Territorial (PEDT)

En cours d'élaboration pour la période 2021-2024, le Projet Educatif Territorial (PEDT) a pour objectifs de développer des activités de loisirs éducatifs pour tous, de réduire les inégalités quant à l'accès aux loisirs, de participer à l'éducation des enfants, de permettre la socialisation et le respect de chacun, de stimuler la curiosité des enfants ainsi que d'aider à leur épanouissement et autonomie.

Dans le cadre du PEDT, une charte de qualité « Plan Mercredi » est adoptée par la CCVCD, qui s'engage à organiser les accueils de loisirs périscolaires fonctionnant le mercredi dans le respect des principes celle-ci. Le projet d'accueil du mercredi est ainsi fondé sur les bases de la complémentarité éducative, l'inclusion et la mobilité de tous les publics, l'inscription du projet sur le territoire et la diversité et la qualité des activités.

Dans le cadre des activités proposées, la CCVCD a pour **objectif de développer encore davantage d'activités citoyennes telles que la sensibilisation au tri des déchets, la sensibilisation au développement durable, le bricolage à partir d'objets de récupération et le jardinage.**

Le programme d'activités périscolaires est élaboré de manière cohérente avec les projets d'école.

➤ Dispositif « campus connecté »

Par décision en date du 30 novembre 2020, la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER a été retenue pour accueillir un campus connecté labellisé sur son territoire, destiné à proposer une offre d'enseignement supérieur à distance, s'adressant à des profils « empêchés » à poursuivre leurs études post-bac.

Ce projet, d'une durée de 5 ans, est ainsi destiné à :

Objectifs	Répondre à l'autocensure des jeunes (néo-bacheliers, changement d'orientation, reprise d'études) pour préparer un diplôme d'enseignement supérieur (barrières financière, géographique, sociale, manque de confiance en soi)
	Favoriser les dynamiques territoriales avec des partenariats Région, Rectorat, collectivités territoriales, établissements publics d'enseignement supérieur
	Donner à tous ceux qui veulent réussir dans l'enseignement supérieur, au plus près de chez eux, les moyens de surmonter les barrières géographiques, urbaines et sociales qui créent des inégalités de destin
	Favoriser le décroisement entre l'université et les autres secteurs d'activités, en privilégiant une localisation hors campus, au sein d'un écosystème pluridisciplinaire existant
	Elargir l'offre de formation supérieure en favorisant son accès sur le territoire aux étudiants inscrits dans un cursus d'enseignement supérieur à distance (licences, BTS...), dans un lieu de regroupement accessible en présentiel équipé

Mis en place en partenariat avec la Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Rectorat Grand Est, l'Université Reims Champagne Ardenne ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations, le Campus Connecté accueille depuis Septembre 2021 les étudiants au sein d'un cadre privilégié (le QG- tiers lieu professionnel et collaboratif) en leur permettant d'être accompagnés par un coordonnateur dédié, leur offrant ainsi un environnement propice à la poursuite d'études.

➤ Convention Territoriale Globale

Délibérée en fin d'année 2020 et signée par la CC VITRY, CHAMPAGNE ET DER, la Ville de VITRY-LE-FRANCOIS et la commune de COURDEMANGES pour une mise en œuvre jusqu'au 31 Décembre 2023, la Convention Territoriale Globale constitue une démarche stratégique partenariale qui a pour objectifs le **maintien et le développement des services aux familles, ainsi que la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble**. Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Convention Territoriale Globale favorise le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

Au regard des besoins ressortant de l'étude préliminaire, les axes de développement partagés suivants ont été arrêtés :

Axes prioritaires	Objectifs stratégiques
Favoriser l'éducation et l'accueil des jeunes enfants	Renforcer et consolider l'offre d'accueil des jeunes enfants sur la commune de Vitry-le-François
	Développer l'offre de service enfance (3-12 ans)
	Développer l'offre de service jeunesse (12-25 ans)
	Renforcer la coordination en matière d'accueil et d'éducation des enfants
	Accompagner, inclure les personnes en situation de handicap
Renforcer l'accompagnement des familles sur le territoire Vitryat	Préserver et renforcer le lien social des familles sur le territoire
	Favoriser l'insertion des jeunes parents
	Renforcer la coordination des dispositifs en matière de parentalité
Améliorer l'accès aux droits des personnes en situation de précarité	Accompagner les jeunes vers l'insertion, l'accès et le maintien dans le logement
	Repérer et accompagner les personnes en difficulté

L'ensemble de ce programme d'actions a vocation à délivrer aux familles une offre de services complète, innovante et de qualité au travers d'actions concernant l'accueil des jeunes enfants, la jeunesse, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits, l'accès / le maintien dans le logement et l'insertion des jeunes, l'éducation, la parentalité ainsi que le handicap.

ANNEXE 2. BILAN ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

❖ Synthèse diagnostic PCAET

Le diagnostic du PCAET réalisé en 2019 fait ressortir l'analyse multithématique suivante :

Economie locale

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Activité industrielle locale très développée (première ZI de la Marne) ◦ Gros potentiel de récupération de chaleur de la ZIVM ◦ Deux démarches étudiées : écologie industrielle territoriale / réemploi, réutilisation, recyclage et valorisation ◦ Territoire labellisé « Territoire d'industrie » et « Territoire Hydrogène » 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Secteur industriel responsable de 78% des émissions de gaz à effet de serre ◦ Eclairage nocturne dans certains établissements la nuit ◦ Manque de compétences des artisans et maîtres d'œuvre liées aux nouveaux enjeux (rénovation énergétique, déploiement d'énergies renouvelables) ◦ Délocalisations d'emplois et des centres décisionnels
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Réinvestissement local de la richesse et création d'emplois non délocalisables (filières locales : alimentaire, énergie, matériaux) ◦ Economie recentrée sur des filières artisanales locales et des commerces de proximité ◦ Opérations pour la revalorisation de friches industrielles ◦ Développement de la géothermie pour alimenter les industries en chaleur 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Tertiarisation, délocalisation et précarisation des emplois ◦ Manque de disponibilité des acteurs pour se former aux nouveaux enjeux ◦ Risque de dévitalisation des zones industrielles existantes

Agriculture et consommation

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ◦ 80% de terres agricoles formant un potentiel de séquestration carbone important ◦ Potentiel de méthanisation végétale important pour la production d'énergie ◦ Projets d'agroforesterie, création de haies et travail sur la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Grandes cultures céréalières peu résistantes aux aléas climatiques ◦ Faible diversité de la production ◦ Grande dépendance du secteur agricole aux produits pétroliers
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Développement de l'autonomie alimentaire du territoire via un Projet Alimentaire Territorial ◦ Augmentation des revenus des agriculteurs au travers de pratiques telles que la valorisation des déchets agricoles ou le développement des cultures intermédiaires à vocation énergétique ◦ Alimentation des chaufferies biomasse à partir du bois local 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Variations climatiques entraînant une baisse des rendements ◦ Espèces invasives ◦ Qualité de l'eau menacée par les nitrates issus d'engrais azotés ◦ Augmentation de la dépendance à l'irrigation

Bâtiments et Habitat

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments à Vitry-le-François ◦ Fort potentiel pour la géothermie ◦ Politique d'encouragement à la rénovation avec la plateforme de rénovation énergétique GAiAH et les OPAH ◦ Développement de constructions exemplaires dans les bâtiments publics 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Taux de construction en augmentation et évolution du nombre de ménages en diminution car l'existant ne correspond plus aux besoins ◦ Parc de logements ancien ◦ Taux de précarité énergétique important
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Production locale d'électricité, de chaleur et de froid ◦ Mobilisation des bailleurs sociaux ◦ Mise en œuvre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat ◦ Rénovation urbaine du quartier Le Hamois dans le cadre du NPNRU et du Programme d'Investissements d'Avenir ◦ Friches urbaines à requalifier pour densification 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Augmentation de la consommation d'électricité pour la production de froid ◦ Bâtiments récents non adaptés à des vagues de chaleur ◦ Sols argileux propices à des mouvements de terrain

Mobilité et déplacements

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Navette de mobilité gratuite qui dessert Vitry-le-François ◦ Zone Industrielle Vitry-Marolles regroupant la majeure partie des salariés ◦ Part importante d'actifs ayant un emploi dans leur commune ◦ Centralité urbaine desservie par une ligne de train permettant de rejoindre les principales agglomérations à proximité ◦ Actions en faveur des mobilités moins polluantes dans le cadre du TEPCV 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Territoire à dominante rurale où l'usage du véhicule individuel est prépondérant ◦ Poids-lourds responsables de la moitié de la consommation d'énergie du transport ◦ Lignes de train peu utilisées par rapport à la voiture pour des trajets vers les grandes villes à proximité
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Redynamisation des centres communaux avec une relocalisation d'emplois de commerces et services de proximité ◦ Développement de la mobilité douce pour les petits trajets ◦ Schéma de mobilité et schéma directeur cyclable ◦ Inscription de la ville de VLF dans la démarche d'Appel à Projets Vélo et Territoires ◦ Travail sur les connexions de ville engagé dans le cadre de l'ORT « Action Cœur de Ville » 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Pollution de l'air ◦ Augmentation du prix des carburants pétroliers ◦ Difficulté de déplacement pour une population âgée en augmentation

❖ **Socle d'indicateurs**

➤ **Emissions de gaz à effet de serre annuelles**

	Constaté 2015	Objectif 2026
Emissions de GES annuelles du territoire (TeqCO2/an)	916 000	735 719
Emissions de GES annuelles par habitant (TeqCO2/an/hab)	37	30

➤ **Consommation énergétique finale annuelle**

	Constaté 2015	Objectif 2026
Consommation énergétique finale annuelle du territoire (GWh/an)	1 934	1 575
Consommation énergétique finale annuelle par habitant (MWh/an/habitant)	77,36	63

➤ **Production annuelle d'énergie renouvelable**

	Constaté 2016	Objectif 2026
Production annuelle d'ENR du territoire hors hydroélectrique (MWh/an)	254 000	657 000

➤ **Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail**

	Constaté 2018
Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail (%)	12 %

➤ **Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés**

	Constaté 2021
Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés (km)	30 kms

➤ Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire

	Constaté 2020
Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire (%)	24,4 %

➤ Collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés

	Constaté 2020
Tonnage annuel de DMA dont gravats collectés par habitant (kg/hab/an)	556
Tonnage annuel de DMA hors gravats collectés par habitant (kg/hab/an)	510

➤ Inventaire territorial d'émissions de polluants

	Constaté 2016
Emissions annuelles de SO2 du territoire (t)	19
Emissions annuelles de Nox du territoire (t)	1 107
Emissions annuelles de COVNM du territoire (t)	1 592
Emissions annuelles de PM2,5 du territoire	191
Emissions annuelles de NH3 du territoire (t)	496

➤ Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers

	Constaté 2009
Consommation annuelle d'espaces NAF (ha)	4 ha

ANNEXE 3. AIDES ACCORDEES PAR FRANCE RELANCE EN 2020-2021 SUR LE TERRITOIRE DE LA CCVCD

Commune	Entreprise / structure	AAP	Projet	Coût de l'invest.	Subv. Ddée	Taux de subv. Ddé	Etat d'avancement du dossier	Sub. Accordée
Marolles	NOBEL PLASTIQUES	Modernisation de la filière auto.		2 201 000 €	925 480 €	42%	Lauréat de l'AAP	800 000 €
Vitry-le-François	HAFFNER ENERGY	Soutien à l'investiss. Industriel dans les territ.		9 100 000 €	800 000 €	8,8%	Lauréat de l'AAP	700 000 €
Frignicourt	DIR Est	Financement de projets de rénovation de bât. De l'État	Réhabilitation thermique du bâtiment de la DIR Est – district de Vitry	377 000 €	377 000 €	100%	Lauréat de l'AAP	377 000 €
Vitry-le-François	Sous-préfecture	Financement de projets de rénovation de bât. De l'État	Achat & installation d'1 borne de recharge électrique	10 000 €	10 000 €	100%	Lauréat de l'AAP	10 000 €
Vitry-le-François	Commune de Vitry	DSIL – 1ère part 2020 – plan de relance	Restauration de la chapelle Ste-Geneviève de la collégiale Notre-Dame	121 015 €	24 203 €	20%	Lauréat de l'AAP	24 203 €
Vitry-le-François	Commune de Vitry	DSIL – 1ère part 2020 – plan de relance	Rénovation thermique du centre socio-culturel	67 346 €	26 938 €	40%	Lauréat de l'AAP	26 938 €
Frignicourt	Commune de Frignicourt	DSIL – 1ère part 2020 – plan de relance	Réfection du clocher et de la toiture de l'église ; requalifica° des abords de l'église	118 627 €	23 725 €	20%	Lauréat de l'AAP	23 725 €
Marolles	NOBEL PLASTIQUES	Industrie du futur		135 000 €	54 000 €	40%	Lauréat de l'AAP	54 000 €
Vitry-le-François	Commune de Vitry	DSIL – 2de part 2021 – plan de relance	Requalification de la halle - 2e tranche	1 105 725 €	442 290 €	40%	Lauréat de l'AAP	442 290 €
Vitry-le-François	CH de Vitry	Séjour de la santé					Lauréat de l'AAP	118 665 €
Vitry-le-François	VIDIS	Tremplin pour la transition écologique		17 834 €	10 000 €	56%	Lauréat de l'AAP	10 000 €
	CC de Vitry, Champagne et Der	DSIL 2021 – rénovation thermique	Travaux d'éco d'énergie sur les bât. Communautaires	790 149 €	316 060 €	40%	Lauréat de l'AAP	316 060 €

Huiron	Commune de Huiron	DSIL 2021 – rénovation thermique	Rénova° énergétique du logt communal	40 700 €	16 280 €	40%	Lauréat de l'AAP	16 280 €
Ablancourt	Commune d'Ablancourt	DSIL 2021 – rénovation thermique	Remplacement des menuiseries extérieures de la mairie	7 780 €	3 112 €	40%	Lauréat de l'AAP	3 112 €
	CC de Vitry, Champagne et Der	Projets alimentaires territoriaux	Réalisa° d'1 diagnostic partagé, notamment sur la restaura° hors domicile ; d'vpt de la filière maraîchère locale et des circuits courts agricoles				Lauréat de l'AAP	90 173 €
Vitry-le-François	Commune de Vitry	Aide à la relance de la construction durable					Lauréat de l'AAP	67 €
Frignicourt	TPE/PME	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500 €		Lauréat de l'AAP	500 €
Vitry-le-François	TPE/PME	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500 €		Lauréat de l'AAP	500 €
Vitry-le-François	TPE/PME	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500 €		Lauréat de l'AAP	500 €
Vitry-le-François	TPE/PME	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500 €		Lauréat de l'AAP	500 €
Vitry-le-François	TPE/PME	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500 €		Lauréat de l'AAP	500 €
Vitry-le-François	TPE/PME	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500 €		Lauréat de l'AAP	500 €
Corbeil	TPE/PME	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500 €		Lauréat de l'AAP	500 €
Blacy	TPE/PME	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500 €		Lauréat de l'AAP	500 €
Vitry-le-François	TPE/PME	France Num	Chèque numérique aux TPE/PME		500 €		Lauréat de l'AAP	500 €

3 017 013 €

ANNEXE 4. FICHES PROJETS

- Fiche projet « Développement d'une économie collaborative basée sur la mutualisation des besoins, les économies d'échelle et le développement de synergie entre acteurs privés et/ou publics »
- Fiche projet « Développement d'une stratégie d'attractivité des zones d'activités »
- Fiche projet « Pérennisation et développement de l'embranchement ferré de la ZI Vitry-Marolles »
- Fiche projet « Animation d'une action collective à destination des entreprises vers une réduction de leur consommation énergétique et vers de nouveaux modes de production énergétique »
- Fiche projet « Création d'une plateforme de réemploi »
- Fiche projet « Développement de l'approvisionnement de proximité et de qualité de la cuisine centrale scolaire accompagné d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire »
- Fiche projet « Reconquête des sols pour une nourriture de toutes les qualités »

Les fiches projets du vivier de projets seront toutes intégrées et consolidées dans le cadre du Comité de Pilotage

FICHE PROJET

Développement d'une économie collaborative basée sur la mutualisation des besoins, les économies d'échelle et le développement de synergie entre acteurs privés et/ou publics

Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE et DER

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :

Adresse : Hôtel de Ville BP 50420 51308 VITRY-LE-FRANCOIS Cedex

Nom du représentant légal : Jean-Pierre BOUQUET

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Mathilde REGNAULT – Chargée de mission Transition Energétique

Descriptif du projet

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : Contrat de Transition Ecologique

Territoire d'industrie Action cœur de ville Contrat de ruralité contrat local de santé contrat de ville autres :

Thématiques / priorités : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Orientation stratégique : 1 Accompagner les acteurs de l'économie locale dans une approche résiliente

Descriptif du projet :

Création d'une dynamique de mutualisation, avec développement d'outils de veille des problématiques et besoins des entreprises

Les acteurs économiques des zones d'activités ne se connaissent pas forcément et ne perçoivent pas toujours les synergies qui pourraient les concerner. Il existait un lieu d'échanges commun au sein de la zone industrielle Vitry-Marolles : une association des industriels, qui est désormais en sommeil. Les entreprises sont favorables à relancer une association/club d'entreprises afin de fluidifier les échanges. Ce groupe pourrait travailler sur l'identification de problématiques récurrentes permettant l'identification de solutions communes. Il ressort que les volets transversaux seront dans un premier temps favorisés pour faciliter la démarche et entrer dans une démarche de confiance. Pour exister, ce groupe aura besoin d'un outil de collecte des besoins notamment lié à la maintenance, aux travaux, au système de restauration des employés, de la mobilité domicile-travail des employés, etc.

Les étapes du projet seraient : 1- Synthèse des études préfiguratrices de la démarche d'écologie industrielle et territoriale 2- Création d'un club d'entreprises 3- Dimensionnement d'un outil de partage des besoins, des difficultés permettant d'identifier les pistes de mutualisation possible. Un croisement avec le diagnostic EIT réalisé sera opéré 4- Extension du réseau d'entreprises adhérentes et définition d'un plan d'action pluriannuel 5- Rapprochement des dynamiques d'insertion professionnelle suivies par la DIRECCTE dans le cadre de services ou actions mutualisées.

Impact socio-économique et environnemental : Résilience du territoire et adaptation au changement climatique / Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi, en quoi ce projet est structurant ? : Ce projet doit permettre d'impulser un réseau d'entreprises dynamique capable de porter des démarches de mutualisations et de développement collectif favorable à l'attractivité du territoire en terme de nouvelles implantations économiques

Quels sont les acteurs/ressources associés au projet ? : Marne Développement / DDT Marne / Région / CCVCD / DIRECCTE / Entreprises du territoire / ADEME / BPI / CCI

Échéancier du projet

Date de début : 2020

Fin prévisionnelle : 2024

Etat d'avancement

Coordination de la démarche EIT assurée par Marne Développement avec la réalisation d'un premier Webinaire en Mai 2021

Création du Groupe de Travail Club virtuel d'entreprises

Test d'outil numérique à venir en 2022

FICHE PROJET

Développement d'une stratégie d'attractivité des zones d'activités – améliorer l'attractivité des zones industrielles (carte environnementale ZA)

Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE et DER

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :

Adresse : Hôtel de Ville BP 50420 51308 VITRY-LE-FRANCOIS Cedex

Nom du représentant légal : Jean-Pierre BOUQUET

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Alexandra MARTIN – Responsable Transition Ecologique

Descriptif du projet

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : Contrat de Transition Ecologique

Territoire d'industrie Action cœur de ville Contrat de ruralité Contrat local de santé Contrat de ville
Autres :

Thématiques / priorités : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Orientation stratégique : 1 Accompagner les acteurs de l'économie locale dans une approche résiliente

Descriptif du projet :

Développer une méthode d'anticipation des enjeux environnementaux / Disposer d'une analyse de marché permettant la création de services

Cette fiche projet vise à développer une stratégie d'attractivité industrielle selon deux axes :

- un axe de facilitation d'implantation par une anticipation des enjeux environnementaux,
- un axe de différenciation par la mise en place / ou la facilitation d'accès à des offres de services mutualisés à la zone.

Concernant le premier axe d'identification des atouts et contraintes notamment environnementales des zones (carte d'identité) pour faciliter les démarches d'installation des entreprises :

L'idée est le développement d'une connaissance des sensibilités environnementale des milieux connexes aux zones d'activités. Cette connaissance doit permettre aux industriels d'anticiper dès la conception de leur projet d'implantation les enjeux environnementaux en présence. Au lieu d'étudier l'impact d'un projet sur son environnement, c'est la soutenabilité de l'environnement aux impacts qui est étudiée.

Cette anticipation doit permettre une facilitation des démarches d'études de faisabilité, et d'impact du projet (notamment en ce qui concerne la réglementation des installations classées).

Les enjeux identifiés peuvent également être étudiés par le gestionnaire de zone sous l'angle d'aménagements collectifs augmentant l'attractivité de la zone tout en réduisant les impacts environnementaux à venir.

Le projet consistera à la mise en place d'une méthodologie d'analyse et de son application sur la/les zones de la communauté de communes.

La Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der gère deux zones d'activités :

- ZI Vitry-Marolles qui s'étend sur 250 hectares et accueille plus de 80 entreprises représentant environ 2500 emplois. Cette zone a été créée dans les années 60.
- ZAE de la Haute Voie dont la première tranche d'environ 35 hectares a été aménagée en 2010. Cette zone qui accueille aujourd'hui 1 entreprise a un périmètre de 123 hectares.

Une carte d'identité des zones d'activités présentant leurs sensibilités en matière d'eau, d'air, de polluants, de bruit, de risques technologiques, de faune et de flore sera ainsi expérimenté sur ce périmètre.

Les étapes du projet sont :

- définition de la méthodologie à déployer (avec au préalable une veille des études déjà réalisées),
- mise en application par sélection d'un bureau d'étude (marché public),
- Réalisation de l'étude,
- Approbation de l'étude par le Conseil Communautaire,
- Retour d'expérience pour consolidation de la méthodologie,
- Diffusion de l'étude auprès des futurs porteurs de projet.

Les études précédemment décrites, identifiant les sensibilités et enjeux du périmètre d'activités économiques, permettront également une première réflexion des services communs à développer.

Impact socio-économique et environnemental : Renforcement de la résilience du territoire et adaptation au changement climatique / Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables / Economie et amélioration de la qualité des ressources en eau / Amélioration de la qualité de l'air / Préservation et valorisation du patrimoine sur le territoire / Epanouissement de tous les êtres humains /

Pourquoi, en quoi ce projet est structurant ? : Il existe aujourd'hui une concurrence importante entre les territoires d'Europe pour le développement et l'implantation d'unités industrielles d'importance.

Les entreprises industrielles sont notamment vigilantes aux capacités du territoire de disposer des ressources nécessaires à leur bon développement : ressources énergétiques, ressources humaines et compétences, axes de transports diversifiés, un milieu humain et naturel dans lequel elles peuvent s'insérer facilement.

Il est donc aujourd'hui primordial pour un territoire de différencier son offre en termes de possibilité d'implantation industrielle.

Ce projet développé dans le cadre du contrat de transition écologique se veut expérimental et reproductible sur d'autres territoires.

Quels sont les acteurs/ressources associés au projet ? : DDT Marne / DREAL / CCVCD

Échéancier du projet

Date de début : 2020

Fin prévisionnelle : 2023

Etat d'avancement

Première version du guide réalisée par la DDT Marne avec le service SAER de la DREAL en Septembre 2020
Mise en concurrence par l'Etat pour le recrutement d'un bureau d'études pour l'expérimentation du guide méthodologique sur l'une des ZI de la CCVCD en cours

FICHE PROJET

Pérennisation et développement de l'embranchement ferré de la ZI Vitry-Marolles (ITE)

Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE et DER

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :

Adresse : Hôtel de Ville BP 50420 51308 VITRY-LE-FRANCOIS Cedex

Nom du représentant légal : Jean-Pierre BOUQUET

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Grégory THIEFIN – Directeur du Développement Economique

Descriptif du projet

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : Contrat de Transition Ecologique

Territoire d'industrie Action cœur de ville Contrat de ruralité Contrat local de santé Contrat de ville

Autres :

Thématiques / priorités : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Orientation stratégique : 1 Accompagner les acteurs de l'économie locale dans une approche résiliente

Descriptif du projet :

L'embranchement ferré de la zone industrielle de Vitry Marolles est actuellement propriété de la Communauté de Communes de Vitry, Champagne et Der. La maintenance-exploitation de cette infrastructure et la gestion du service de transport ferré qu'elle permet étaient assurées jusqu'au 31 décembre 2019 par la CCI de la Marne.

Trois entreprises sont aujourd'hui clientes de ce service, qui l'utilisent pour le transport logistique de leur production. Ce mode de transport est vertueux du point de vue écologique, évitant l'emploi de nombreux poids lourds, et économiquement intéressant pour les entreprises au tarif actuel de commercialisation du service.

La CCVCD propriétaire de l'infrastructure a donc repris la responsabilité et l'exploitation de ce service au 1er janvier 2020 et souhaite qu'un nouveau modèle économique équilibré de gestion de l'embranchement ferrée soit trouvé afin d'une part de maintenir un modèle de transport logistique durable et d'autre part d'étudier la possibilité d'ouvrir ce service à d'autres entreprises et en faire ainsi un vecteur d'attractivité pour la zone industrielle de Vitry Marolles.

Les étapes de l'action:

1. identification des coûts d'investissement et de fonctionnement du réseau sur les prochaines années,
2. mise en place d'un modèle de gestion public/privé transitoire,
3. définition d'un modèle économique public/privé viable de gestion / exploitation reposant sur les entreprises et des outils innovants:
 - > diagnostic des outils de gestion nécessaires, notamment numérique, permettant une gestion mutualisée et une communication inter-entreprises,
 - > développement des outils identifiés,
 - > identification et recrutement de la structure/entreprise porteuse du système logistique mutualisé,
 - > recrutement des entreprises participantes au réseau commun (démarchage, démonstration technico-économique, etc.).
4. Création juridique de la structure de gestion du réseau impliquant les entreprises utilisatrices du réseau.

Impact socio-économique et environnemental : Renforcement de la résilience du territoire et adaptation au changement climatique / Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables / Amélioration de la qualité de l'air

Pourquoi, en quoi ce projet est structurant ? : L'action vise d'une part à proposer un nouveau modèle économique viable, permettant de maintenir un service logistique performant et d'autre part à identifier les évolutions innovantes nécessaires à l'organisation du fret ferroviaire local pour l'inclusion de nouveaux industriels/entreprises au service, vecteur d'attractivité économique territoriale.

Quels sont les acteurs/ressources associés au projet ? : DDT Marne / CCVCD / Région Grand Est / CCI / Entreprises

Échéancier du projet

Date de début : 2020

Fin prévisionnelle : 2024

Etat d'avancement

Benchmark des modèles possibles réalisé par la DDT

Prospection engagée d'entreprises pouvant rejoindre l'offre de fret ferroviaire de la zone

Marché public engagé pour le diagnostic de l'état des lieux des voies avec un rendu du premier volet (audit état des lieux) en Octobre 2021. Rendu du volet développement prospectif à venir

FICHE PROJET

Animation d'une action collective à destination des entreprises vers une réduction de leur consommation énergétique et vers de nouveaux modes de production énergétique

Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE et DER

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :

Adresse : Hôtel de Ville BP 50420 51308 VITRY-LE-FRANCOIS Cedex

Nom du représentant légal : Jean-Pierre BOUQUET

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Mathilde REGNAULT – Chargée de mission Transition Energétique

Descriptif du projet

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : Contrat de Transition Ecologique

Territoire d'industrie Action cœur de ville Contrat de ruralité Contrat local de santé Contrat de ville

Autres :

Thématiques / priorités : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Orientation stratégique : 1 Accompagner les acteurs de l'économie locale dans une approche résiliente

Descriptif du projet :

Il s'agit d'animer une action collective à destination des entreprises qui consisterait à les sensibiliser aux nouvelles énergies et notamment au solaire thermique et photovoltaïque afin de développer les centrales solaires au sol ou en toiture dans un objectif de réduction des consommations énergétiques et de production d'énergie renouvelable.

Les pistes pour cette action collective sont :

1- La construction d'une démarche de sensibilisation : cette démarche pourrait s'appuyer sur la démarche de planification énergétique territorialisée des potentiels de production pour identifier les zones de développement du solaire thermique et photovoltaïque, sur le territoire et évaluer leur potentiel énergétique. Une campagne d'information sur la valorisation des certificats d'économies d'énergies pourrait également être menée.

2- Identification d'une entreprise ou d'un bâtiment en autoconsommation : suite aux échanges que la collectivité a déjà pu avoir avec les entreprises, l'identification d'une entreprise ou d'un bâtiment en autoconsommation utilisant une installation solaire semble nécessaire pour avoir un retour d'expérience et ainsi consolider une volonté de faire. La CCVCD pourrait s'appuyer sur l'école maternelle de Frignicourt (fiche action « Production photovoltaïque sur bâtiment communautaire ») pour organiser ce retour d'expérience. Toutefois, d'autres bâtiments et notamment entreprises devront être recherchés.

3- Mutualisation de l'entretien des installations de production d'énergies renouvelables : si plusieurs entreprises recourent à des installations de production d'énergies renouvelables, il pourrait être opportun d'en mutualiser l'entretien.

4- Création d'une structure de gestion de centrales solaires ou location des surfaces ayant un potentiel : dans l'hypothèse où les entreprises ne souhaiteraient pas avoir la gestion d'installations photovoltaïques, la création d'une structure de gestion ou bien la location de toitures ou surfaces au sol pourraient être envisagées.

Impact socio-économique et environnemental : Renforcement de la résilience du territoire et adaptation au changement climatique / Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables / Amélioration de la qualité de l'air

Pourquoi, en quoi ce projet est structurant ? : Le secteur industriel représente 62% des consommations d'énergie totale du territoire de la CCVCD et 78% de ses émissions de gaz à effet de serre (2016). L'énergie dans ce secteur constitue un enjeu fort pour le territoire. Ce projet concourt à développer l'autoconsommation et la mutation du secteur vers les énergies renouvelables et l'amélioration de leur performance énergétique.

Quels sont les acteurs/ressources associés au projet ? : CCVCD / Région / ADEME / Etat – DDT Marne / CCI / Entreprises du territoire

Échéancier du projet

Date de début : 2020

Fin prévisionnelle : 2024

Etat d'avancement

Utilisation de l'opportunité du Plan de Relance via l'aide à la décarbonation de l'industrie pour sensibiliser et procéder à un pré-diagnostic permettant d'orienter les entreprises vers des fonds ad hoc

Suivi par la CCVCD des démarches d'états des lieux énergétiques entrepris par le chargé de mission de la CCI de l'Aube sur le territoire de la Champagne-Ardenne

Réflexion quant à l'orientation du prochain webinaire EIT organisé par la CCI et Marne Développement sur ce sujet

FICHE PROJET

Création d'une plateforme de réemploi dans le cadre de l'organisation de services d'intérêt collectif pour un territoire écologique et solidaire, mettant l'innovation au service de l'économie circulaire et de l'insertion

Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE et DER

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :

Adresse : Hôtel de Ville – BP50420 – 51300 VITRY-LE-FRANCOIS

Nom du représentant légal : Jean-Pierre BOUQUET (CCVCD)

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Sophie GAUBERVILLE – Chef de projet renouvellement urbain

Descriptif du projet

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : Contrat de Transition Ecologique

Territoire d'industrie Action cœur de ville Contrat de ruralité Contrat local de santé Contrat de ville
Autres : PIA 2 « Le Hamois Pilote d'innovation » / NPNRU

Thématiques / priorités : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Orientation stratégique : 2 Renforcer la gestion durable des espaces naturels agricoles et viticoles et transformer nos modes de consommation

Descriptif du projet :

Le projet consiste à mettre en système les différentes initiatives citoyennes pour amplifier l'élan qu'ils donnent au territoire de la CCVCD. Il s'agit de mettre à disposition une plateforme de collecte, de revente/revalorisation, de stockage et de réemploi/reconditionnement du matériel utilisé par ces différents acteurs. Cette plateforme serait un outil pratique, capable d'impulser des temps de rencontres et d'échanges entre collectifs et associations et de parcours de formation sur les nouveaux métiers du réemploi et de l'économie circulaire (personnel en insertion, projet émergent TZCLD).

Le territoire de Vitry le François est labellisé « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) et est engagé à ce titre dans plusieurs actions en faveur des transitions énergétiques et écologiques.

Le quartier du Hamois à Vitry le François est un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) qui bénéficie du soutien de l'ANRU au travers du Nouveau Programme de Renouvellement urbain (NPNRU) et qui est actuellement en phase d'étude de « Projet urbain ».

Le renouvellement urbain du quartier du Hamois s'opère, suivant une procédure dérogatoire, par la démolition de quasiment 100 % du bâti existant, la reconstruction de 321 logements ainsi que celle du groupe scolaire Louis Pasteur et la requalification des espaces extérieurs associés (voirie, espaces verts, réseaux, noues, ...)

Pour minimiser l'impact de la déconstruction en termes de déchets à évacuer, et également pour limiter les émissions de GES dans les nouvelles constructions, la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der s'est décidée à engager une démarche de réemploi.

Deux études ont été menées en 2015 sur l'implantation d'une ressourcerie et sur la mise en place d'une déchèterie industrielle. Ces études donnent des bases économiques et financières à l'approche « plate-forme de réemploi » et concluent sur la pertinence du dispositif au regard de l'absence d'offre dans ce domaine, mais alerte sur les quantités mobilisables trop faibles pour fiabiliser/pérenniser l'activité.

Avec le gisement que représentent les matériaux issus des démolitions, le principe d'une ressourcerie pour les matériaux de déconstruction devient pertinent, sous la forme d'une « plate-forme de Réemploi ».

La plate-forme a pour vocation de récupérer les équipements et matériaux déconstruits des chantiers sur le quartier du Hamois (1115 logements à déconstruire). A terme, lorsque l'activité sera bien installée, il est envisageable que des matériaux exogènes provenant d'autres chantiers de l'aire urbaine de Vitry le François soient captés par la plate-forme. Par ailleurs, l'adossement à l'expérimentation TZCLD (projet ayant pour objectif de proposer à tous les chômeurs de longue durée volontaires présents depuis plus de 6 mois dans le territoire un emploi à durée indéterminée), avec l'ouverture potentiel d'une Entreprise à But d'Emploi en partant des savoir-faire, des projets et de la capacité d'initiative des demandeurs d'emploi pourrait répondre aux besoins locaux non satisfaits sans se substituer aux emplois

existants ni entrer en concurrence avec les entreprises locales et favoriser le développement économique et la coopération.

Appuyées à une association, donc basées sur le bénévolat, les plateformes physiques sont à la fois :

- un lieu de stockage et de préparation au réemploi (remise en état si nécessaire, reconditionnement) et de vente de composants issus de réemploi aux particuliers, associations et professionnels ;
- un lieu de formation de salariés en insertion à des compétences pour travailler dans le secteur du réemploi des matériaux de bâtiment ;

Un lieu d'accueil du grand public pour des ateliers de sensibilisation En particulier, la création d'un atelier de démantèlement de fenêtres sera étudiée en lien avec une entreprise qui réintègre le verre des vitrages dans ses processus de fabrication et dont l'implantation dans le département peut être un gage de création d'une filière pérenne sur Vitry le François.

Enfin, la plateforme de réemploi pourrait s'inscrire dans une logique de formation aux nouveaux métiers autour de l'économie du partage et en particulier du réemploi appliqué au domaine de la construction, développée dans le cadre des nouvelles offres de formation proposées sur le territoire. Le territoire de Vitry le François est donc un terrain d'expérimentation propice au développement d'une telle plate-forme de réemploi.

Les étapes de cette action sont :

- 1- Accompagnement à la mise en place de la plateforme
- 2- Mise en place de la structure sous forme d'EBE
- 3- Structuration de la pratique du réemploi de matériaux et équipements issus de la déconstruction
- 4- Mise en place d'un programme de formation aux métiers du réemploi

Impact socio-économique et environnemental : Renforcement de l'emploi, la formation professionnelle et l'économie locale vers des modes de production et des filières durables / Encouragement de l'économie circulaire et gestion des ressources naturelles de façon durable / Réduction des déchets

Pourquoi, en quoi ce projet est structurant ? : Cette action répond à des enjeux de développement économique local, écologique, social et équitable.

Elle participe à la gestion durable des ressources en favorisant la réduction des déchets avec l'encouragement du réemploi, tout en contribuant à l'insertion professionnelle durable, en lien avec les actions portant notamment sur le développement de nouvelles offres de formation et le programme Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée.

Quels sont les acteurs/ressources associés au projet ? : CCVCD / Région Grand Est / Foyer Rémois / ANRU / ADEME / DDT Marne

Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2024

Etat d'avancement

Présentation des résultats de l'étude mandatée par le Foyer Rémois en Juillet 2021

Réalisation d'une visite de plateformes implantées sur d'autres territoires en Octobre 2021

FICHE PROJET

Développement de l'approvisionnement de proximité et de qualité de la cuisine centrale scolaire accompagné d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire

Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE et DER

Co-porté avec le Syndicat Mixte ADEVA du Pays Vitryat

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :

Adresse : 6 bis Avenue de la République – 51300 VITRY-LE-FRANCOIS

Nom du représentant légal : Jean-Pierre BOUQUET (CCVCD) / Daniel FONTAINE (ADEVA)

Qualité du représentant légal : Président (CCVCD) / Président (ADEVA)

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

CCVCD – Mathilde REGNAULT – Chargée de mission Transition Energétique

ADEVA – Laëtitia DE MIANVILLE – Chargée de mission

Descriptif du projet

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : Contrat de Transition Ecologique

Territoire d'industrie Action cœur de ville Contrat de ruralité Contrat local de santé Contrat de ville

Autres : Projet Alimentaire Territorial

Thématiques / priorités : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Orientation stratégique : 2 Renforcer la gestion durable des espaces naturels agricoles et viticoles et transformer nos modes de consommation

Descriptif du projet :

L'action vise d'une part à introduire progressivement des produits de proximité et de qualité dans les menus des écoliers réalisés par la cuisine centrale scolaire et d'autre part à mettre en œuvre un plan d'actions pour réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines.

La première cuisine centrale de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der fournissant les repas des écoles maternelles et élémentaires de la ville de Vitry-le-François a été construite dans les années 70.

Cette cuisine ne pouvant pas recevoir de produits terreux, il était difficile d'y introduire des produits agricoles locaux. C'est pourquoi lorsque la construction d'une nouvelle cuisine centrale a été conçue, la volonté de la collectivité a été de l'équiper d'une légumerie afin de favoriser l'approvisionnement en produits de proximité et de qualité de cette cuisine. Par ailleurs, le département, en charge des collèges, avait également besoin de construire une nouvelle cantine pour 272 repas. Le choix a donc été de mutualiser les équipements et de construire une unique cuisine centrale. Cette cuisine, inaugurée le 18 octobre 2019, fournit 1200 repas par jour à destination du collège Pierre-Gilles de Genes et des écoles maternelles et primaires de la Communauté de Communes. Sa capacité est de 1500 repas. L'approvisionnement de proximité doit également nécessairement s'accompagner d'un travail de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les étapes de l'action sont :

1- Identification de l'offre (production et transformation disponible auprès des producteurs locaux selon un calendrier annuel et saisonnier) et de la demande (dimensionnement des besoins de la cuisine centrale sur une année).

2- Diagnostic du gaspillage alimentaire

3- Mise en place d'une gouvernance d'un projet d'approvisionnement de proximité et de qualité de la cuisine centrale avec la chambre d'agriculture, les représentants agricoles locaux, la communauté de communes et la DRAAF.

4- Maîtrise des règles de la commande publique et de la réglementation sanitaire

5- Approvisionnement de la cuisine centrale avec des produits de proximité

6- Élaboration d'un plan d'actions contre le gaspillage alimentaire

7- Mise en œuvre du plan d'actions contre le gaspillage alimentaire

8- Communication tout au long de l'action

Impact socio-économique et environnemental : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables / Mise en œuvre d'une politique de restauration et alimentation durable avec encouragement des circuits courts agricoles / Diminution de la production de déchets, encouragement de l'économie circulaire et gestion des ressources naturelles de façon durable

Pourquoi, en quoi ce projet est structurant ? : Cette action répond à des enjeux éducatif, de développement économique local, de santé publique, écologique, social et équitable.

Par ailleurs, elle contribue à participer à l'atteinte de l'objectif de 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans la restauration collective publique à partir du 1er janvier 2022 fixé par la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible à tous du 30 octobre 2018 dite loi Egalim.

Quels sont les acteurs/ressources associés au projet ? : CCVCD / ADEVA / ADEME / DRAAF / Département / Territoires voisins

Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2024

Etat d'avancement

Labellisation du PAT de niveau 1 en mars 2021

Expérimentation de livraison de repas à des CC voisines à l'automne 2021

Restitution finale du diagnostic du PAT mi-October 2021

FICHE PROJET

Reconquête des sols pour une nourriture de toutes les qualités (biodiversité, climat, santé)

Maître d'Ouvrage

Nom : Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE et DER
Co-porté avec le Syndicat Mixte ADEVA du Pays Vitryat

Nature : mairies communautés de communes Pays/PETR et syndicats autre :

Adresse : 6 bis Avenue de la République – 51300 VITRY-LE-FRANCOIS

Nom du représentant légal : Jean-Pierre BOUQUET (CCVCD) / Daniel FONTAINE (ADEVA)

Qualité du représentant légal : Président (CCVCD) / Président (ADEVA)

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

CCVCD – Alexandra MARTIN – Responsable Transition Ecologique

ADEVA – Laëtitia DE MIANVILLE – Chargée de mission

Descriptif du projet

Action relevant d'un programme ou d'un contrat : Contrat de Transition Ecologique

Territoire d'industrie Action cœur de ville Contrat de ruralité Contrat local de santé Contrat de ville
Autres : Projet Alimentaire Territorial

Thématiques / priorités : cohésion territoriale, ancrage local de l'économie, transition écologique, résilience sanitaire, préservation du patrimoine, usage du numérique, transfrontalier/interterritorial

Orientation stratégique : 2 Renforcer la gestion durable des espaces naturels agricoles et viticoles et transformer nos modes de consommation

Descriptif du projet :

Dans un contexte de développement des circuits agricoles de proximité, la perspective de la mise en œuvre d'une stratégie alimentaire locale est une priorité. Ainsi, la Communauté de Communes souhaite encourager la consommation de produits locaux dans le territoire et notamment de produits maraîchers, à travers la confortation d'une « légumerie ». Cet outil de transformation pourrait permettre la mise à disposition de produits pré-transformés auprès des opérateurs de restauration hors domicile (cantines scolaires, entreprises...).

La demande en produits locaux et plus particulièrement en produits maraîchers, est donc appelée à évoluer et pour y répondre, cela passe notamment par un renforcement de l'activité agricole et invite à repenser l'accompagnement des projets agricoles, à sécuriser le parcours à l'installation de nouveaux actifs.

Par ailleurs, il est nécessaire de redéployer une agriculture diversifiée et privilégier la commercialisation en circuits courts pour répondre aux attentes des consommateurs et de la société. Une nouvelle forme de coopération territoriale est recherchée entre les différents organismes agricoles et les porteurs de projets agricoles, soucieux de leur insertion professionnelle sur le territoire.

Afin de favoriser l'installation d'exploitations répondant au mieux aux attentes locales, la Communauté de communes souhaite mener une politique engagée en faveur de l'installation agricole (faisabilité d'espaces test à vocation agricole) et se fixer des objectifs tel que :

« Favoriser le développement des filières stratégiques, comme la filière agroalimentaire et agricoles courtes et la filière bois ».

Ainsi, l'idée de mettre en œuvre un espace de test d'activités agricoles n'est-elle qu'un aspect d'une démarche s'inscrivant dans une large perspective de maintien et de développement d'une agriculture fortement ancrée dans son territoire.

L'enjeu prioritaire est bien l'implantation dans le territoire de porteurs de projets agricoles compétents et déterminés à faire vivre l'agriculture locale et à approvisionner le marché du territoire Vitryat.

La mise en œuvre d'un dispositif de test de l'activité agricole pour une activité de maraîchage diversifié ainsi que l'aménagement des terrasses pour y développer des jardins et vergers familiaux apparaît donc comme une opportunité de compléter les outils existants et de répondre plus efficacement aux enjeux suivants :

- Redéployer une agriculture de proximité répondant aux attentes des habitants du territoire et à la stratégie d'approvisionnement alimentaire que le CCVCD et le Pays souhaitent développer ;*
- Conforter l'agriculture du secteur en bonne intelligence avec les exploitations en place, en mutualisant, par exemple, une partie des coûts de production ou de transformation et distribution et en favorisant la coopération entre exploitants, l'utilisation de matériel en commun et les projets collectifs ;*

- Mobiliser et « fidéliser » sur le territoire des porteurs de projets agricoles à même de répondre aux enjeux contemporains de l'agriculture locale (amélioration de l'offre de produits alimentaires, diversification des modes de distribution de produits locaux, approvisionnement de la légumerie...);
 - Permettre une diversification agricole et la création d'activités à plus haute valeur ajoutée ;
- Sécuriser les parcours d'installation de porteurs de projets, notamment lorsqu'ils ne sont pas originellement issus du milieu agricole ;
- Conforter l'amélioration de la qualité environnementale des modes de production agricole en renforçant, notamment, l'implantation de l'agriculture biologique dans le territoire ;
 - Compléter les dispositifs d'installation développés dans le territoire en renforçant les principes de coopération entre porteurs de projets, agriculteurs en place, élus...

Dans ce foisonnement des positions territoriales prise en faveur d'une alimentation plus saine et plus durable, émerge aujourd'hui le besoin de questionner les conditions de viabilité et la robustesse des solutions économiques mise en œuvre. Qu'il s'agisse, par exemple, de la création d'outils de transformation collectifs destinés à assurer un meilleur ancrage local de la valeur, ou de l'émergence de nouvelles formes de distribution au plus proche des besoins locaux, ... les modèles économiques des activités issues des projets alimentaires territoriaux sont le plus souvent hybrides et questionnent le rôle des collectivités territoriales dans la structuration et consolidation des écosystèmes alimentaires locaux. Ce projet vient en corrélation avec le projet de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der de favoriser l'intégration des produits locaux dans la restauration collective et limiter la précarité alimentaire en retissant le lien social au sein des communes. Il est également prévu de développer le sylvopastoralisme autour des villages.

Impact socio-économique et environnemental : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables / Mise en œuvre d'une politique de restauration et alimentation durable avec encouragement des circuits courts agricoles / Encouragement de l'économie circulaire et gestion des ressources naturelles de façon durable

Pourquoi, en quoi ce projet est structurant ? : Cette action répond à des enjeux de développement économique local, de santé publique, écologique, social et équitable.

Elle participe à la gestion durable des ressources en favorisant la consommation durable des ménages à travers la structuration de filières alimentaires locales pour une nourriture de toutes les qualités, préservant la biodiversité, favorisant la santé et participant à la lutte contre le changement climatique.

Quels sont les acteurs/ressources associés au projet ? : CCVCD / ADEVA / ADEME / DRAAF / Chambre d'Agriculture / Département / Territoires voisins

Échéancier du projet

Date de début : 2021

Fin prévisionnelle : 2024

Etat d'avancement

Labellisation du PAT de niveau 1 en mars 2021

Candidature retenue au titre de l'appel à projets de la DRAAF ayant permis l'ouverture d'un nouveau magasin de producteurs à Frignicourt

Restitution finale du diagnostic du PAT mi-October 2021